CHINA: ONE-CHILD POLICY UPDATE

All the sources of information contained in this document are identified and are publicly available.

RESEARCH DIRECTORATE
IMMIGRATION AND REFUGEE BOARD
OTTAWA, CANADA

June 1999

This Issue Paper was prepared by the Research Directorate of the Immigration and Refugee Board on the basis of publicly available information, analysis and comment. All sources are cited. This Issue Paper is not, and does not purport to be, either exhaustive with regard to conditions in the country surveyed or conclusive as to the merit of any particular claim to refugee status or asylum. For further information on current developments, please contact the Research Directorate.

Research completed 22 April 1999
Additional Researched 27 May 1999

Table of Contents

MAP OF CHINA

1. INTRODUCTION
1.1 Demography

2. GENERAL STRUCTURE OF CHINA'S POPULATION POLICY
2.1 Eugenics

3. EXTENT OF FAMILY PLANNING
3.1 Family size

4. IMPLEMENTATION OF POPULATION POLICIES
4.1 Urban vs. rural implementation
4.2 Use of fines
4.3 Details of some local regulations
- 4.3.1 Guangdong
- 4.3.2 Fujian
- 4.3.3 Jiangsu and Anhui
- 4.3.4 Tibet
- 4.3.5 Xinjiang Uygur Autonomous Region (XUAR)
- 4.3.6 Floating population

4.4 Corruption and other local conditions affecting policy implementation

5. ABUSES COMMITTED IN POLICY IMPLEMENTATION

6. OPPOSITION TO THE POPULATION POLICY

7. GOVERNMENT INITIATIVES
7.1 Programs
7.2 Reactions to government initiatives
7.3 Legal changes

8. FUTURE CONSIDERATIONS

NOTES ON SELECTED SOURCES

APPENDIX A: QUANZHOU REGION FAMILY PLANNING REGULATIONS

APPENDIX B: COUNTIES INCLUDED IN THE UNFPA PROJECT IN CHINA

REFERENCES

MAP OF CHINA

(See original)
Source: *Current History* Sept. 1998, 305

1. INTRODUCTION

This Issue Paper updates the IRB's January 1995 Question and Answer Series Paper, *China: One-Child Policy Update*, which is available in the IRB's REFQUEST database, and which provides detailed background on the rationale and administrative structure of China's population policy. This Issue Paper covers information made available in 1998 and 1999. Relevant Responses to Information Request between 1995 and 1999 include CHN30778.E of 5 January 1999; CHN30694.E of 9 December 1998; CHN29442.EX of 25 May 1998; CHN29303.E of 8 May 1998; CHN25444.E of 26 November 1996 and CHN25445.E of 27 November 1996; CHN23579.E of 4 June 1996; and CHN23580.E of 21 May 1996. These are all available in the IRB's REFINFO database and on the IRB's website at <www.irb.gc.ca>.

1.1 Demography

China's current population of over 1.2 billion is expected to peak at 1.6 billion by 2050, with an expected annual increase of approximately 13 million for the next several years (*Country Reports 1998* 1999, section 1.f; Xinhua 16 Mar. 1998; *Hong Kong Standard* 16 Mar. 1999). China's birthrate is currently 9.53 per 1,000 (ibid.; AFP 18 Mar. 1999), down from 16.57 per 1,000 in 1997 and 18.24 per 1,000 in 1992, according to Xinhua (16 Mar. 1998). The majority Han population grew 16.8 per cent between 1982 and 1995, while the ethnic minority populations grew by 61.2 per cent over the same period (*Zhongguo Xinwen She* 28 Sept. 1998)[1]. A baby boom is anticipated between approximately 2009 and 2014, when the annual birth increase is expected to rise to 20 million (Xinhua 3 Nov. 1998). The government's publicized goal is to keep the population below 1.3 billion by 2000 and 1.4 billion by 2010 (ibid., 6 Nov. 1998; *Liaowang* 11 Jan. 1999).

Beyond sheer population growth, the Chinese government has acknowledged that it is facing two difficult demographic issues—an ageing population and a growing gender imbalance (Xinhua 16 Mar. 1998; *JOICFP News* Apr. 1998b)—both of which are in part related to its population policies of the past decades (*China Rights Forum* Spring 1998, 48; BBC 1 Sept. 1998; *Population et Société* Jan. 1998).

There are approximately 110-126 million people over the age of 60 in China (*South China Morning Post* 3 Nov.

1998; *China Rights Forum* Spring 1998, 48; BBC 1 Sept. 1998) and 422 million between the ages of 1 and 25 (ibid.). Over 66 million of the latter come from one-child families (ibid.). By 2050, it is predicted that there will be 415 million Chinese over 60 years of age (25 per cent of the population) and 330 million below 25 years of age, thereby substantially increasing the overall dependency ratio, or number of retired persons per wage-earner (ibid.; *China Rights Forum* Spring 1998, 48; see also *South China Morning Post* 19 Nov. 1998). Because of the large number of young only-children, there will be fewer people within each family to care for older generations, and many young people in China will face lower standards of living as they age (ibid.; ibid. 3 Nov. 1998).

The imbalance between males and females is a pattern seen in many Asian countries, but not to the same extent as in China (*Libération* 19 Jan. 1999; *Population News* 1 Feb. 1999). There are an estimated 114 to 118 males born for every 100 females in China, while the international norm is 106 males to 100 females (*Country Reports 1998* 1999, section 5; *The Economist* 19 Dec. 1998). According to *the Economist*, "the sex ratio for first births matches ... [the average]; but for every subsequent birth, the surplus of boys increases" (ibid.; see also *Population et Sociétés* Jan. 1998). Reasons for the disparity include cultural and economic preferences for boys, underreporting of female births, abandonment of girl children, female infanticide and selective abortion which is now possible due to ultrasound technology (ibid.; *The Economist* 19 Dec. 1998; *Country Reports 1998* 1999, section 5; *Libération* 19 Jan. 1999). In some areas the gender imbalance is so marked that women are kidnapped and sold as wives (ibid.; *South China Morning Post* 3 Nov. 1998; *Economist* 19 Dec. 1998; Xinhua 13 Nov. 1998)[2].

According to *Country Reports 1998*, the 1995 Maternal and Child Health Care Law proscribed against the use of ultrasounds to determine the sex of a foetus and doctors are not permitted to tell parents the sex of their foetus, although it is likely that many in fact do (1999, section 1.f; *The Economist* 19 Dec. 1998). (See the IRB's January 1995 Question and Answer Series Paper, *China: One-Child Policy Update* for earlier regulations restricting the use of ultrasounds). In rural Shandong Province where the tradition to have sons to do the farming is very strong, the use of ultrasound to determine the sex of a foetus was banned in late 1998 (Xinhua 5 Dec. 1998; AFP 6 Dec. 1998).

Infractions of the law are punishable with fines up to 2,000 yuan (CDN$366)[3] (ibid.). A campaign to outlaw the use of ultrasound for this purpose was undertaken in Nanan City in October 1998 as well (U.S. Embassy Beijing Jan. 1999). The government has also reportedly undertaken educational and administrative initiatives and publicity campaigns addressing the gender imbalance issue (*JOICFP News* Apr. 1998b).

2. GENERAL STRUCTURE OF CHINA'S POPULATION POLICY

The government has insisted that the country's population policy varies across the country to such an extent that the term "one-child policy" is a misnomer (CEDAW 1 Feb. 1999, 3). The general parameters of the policy are explained as follows. Urban families are generally limited to one child, although according to *Country Reports 1998*, urban couples who are both only-children may have two (*Country Reports 1998* 1999, section 1.f; *British Medical Journal* 28 Mar. 1998; CEDAW 1 Feb. 1999, 3;). Rural couples whose first child is a girl may have a second child, but only after a specified time period that varies from one location to another (ibid.; Gu 22 Apr. 1999; CEDAW 1 Feb. 1999, 3-4; *Current History* Sept. 1998, 282; *The Gazette* 20 Mar. 1999; *British Medical Journal* 28 Mar. 1998). Couples from ethnic minority groups may have two children, and in border areas, three (ibid.; CEDAW 1 Feb. 1999, 3-4). According to *Country Reports 1998*, depending on circumstances, some minority families may have up to four children, and in some "remote areas, such as rural Tibet, there are no effective limits at all" (1999, section 1.f). (See section 4.3.5 on Tibet). Smaller minority groups— the U.S. Embassy in Beijing specifies minorities under 10 million— come under less strict rules (U.S. Embassy Beijing June 1998; CEDAW 1 Feb. 1999, 4).

Regions are subject to quotas, or birth plans, and when they are exceeded, a variety of sanctions can be imposed, ranging from psychological pressure, heavy fines and penalties, mandatory use of inter-uterine devices (IUD) after the birth of a first child, penalties at work and loss of employment, housing or health benefits, forced abortion or sterilization (*British Medical Journal* 28 Mar. 1998; *Current History* Sept. 1998, 282; *The New York Times* 1 Nov. 1998; *Country Reports 1998* 1999, section 1.f). Local officials and members of violators' work units can also be fined (ibid.). The *South China Morning Post* notes that harshly punitive fines have replaced forced sterilizations or abortions (3 Nov. 1998). There are also inducements offered for remaining within the plan, such as bonuses, possibilities for professional advancement or superior medical and educational benefits (*Current History* Sept. 1998, 282; *Country Reports 1998* 1999, section 1.f). To ensure compliance, women are subject to four checkups per year to monitor their fertility (Hardee 31 Mar. 1999; *The Cincinnati Enquirer* 1 Apr. 1999; U.S. Committee on International Relations 10 June 1998, 28).

2.1 Eugenics

Government representatives often make references, when discussing population control, to population "quality" (Zhang 9 Feb. 1999; JOICFP News Apr. 1998b; *Liaowang* 11 Jan. 1999; *Zhongguo Tongxun She* 19 Jan. 1999). This refers to the practice of preventing people considered to have hereditary conditions from having children (*New Scientist* 24 Oct. 1998; Woodman 13 Apr. 1999). Some handicaps or conditions that are seen as affecting population "quality" include: birth defects, such as prenatal imbecility and neural tube damage; low intellect; iodine-deficiency-related illnesses; unspecified diseases transmitted by mothers; and birth defects related to environmental pollution (*Zhongguo Renkou Bao* 19 July 1998). Women with identified conditions can face forced abortions if they get pregnant, as well as sterilization (Woodman 13 Apr. 1999). There have also reportedly been cases of infanticide related to this emphasis on population "quality" (*Population et Sociétés* Jan. 1998). Sophia Woodman, Research Director of Human Rights in China (HRIC), an international non-governmental organization founded by Chinese scientists and scholars in March 1989, is of the opinion that there is a poor understanding of genetics in China (13 Apr. 1999). Some conditions treated as genetic are not necessarily hereditary, for example, albinism (ibid.). Schizophrenia is also included under genetics, although the *New Scientist* states that there is currently no genetic test for the condition (*New Scientist* 24 Oct. 1998; Woodman, 13 Apr. 1999). Woodman stated that this "quality" policy has been extant since the 1980s and that there has been no change in its implementation (ibid.).

In July 1998, regulations in Yunnan Province came into effect on medical examinations prior to marriage, bringing them into line with the Maternal and Child Health Care Law, which first covered the practice (*Country Reports 1998* 1999, section 5; *Yunnan Ribao* 11 July 1998). They state, *inter alia* that in cases where conditions such as AIDS, venereal diseases, leprosy, or mental illnesses such as schizophrenia are diagnosed, marriages "should be postponed" (ibid.).

3. EXTENT OF FAMILY PLANNING

Contraceptive use is widespread and similar to the rate of use among "developed countries"; as many as 80 or 85 per cent of Chinese women of child-bearing age use contraception (Xinhua 29 Oct. 1998; ibid. 12 July 1998; *Population et Sociétés* Jan. 1998). The predominant contraception methods are IUDs or female sterilization (SFPC n.d.; *Population et Sociétés* Jan. 1998); one quarter of women using contraception still get pregnant (Xinhua 12 July 1998). Approximately 63 per cent of women receive contraception from state authorities (ibid.). In a study on family planning in four counties, two each in south Jiangsu Province and north Anhui Province, the rate of women using contraception reached 88 per cent for south Jiangsu and 84 per cent for north Anhui (Gu et al. Mar. 1998, 27).

According to a January 1999 report in *International Family Planning Perspectives*, in 1995 there were almost 8 million abortions carried out in China—26.1 abortions per 1,000 women 15-44 years of age. The report's authors characterize these official statistics as "probably too low", with the true rate more likely to be between 30 and 35 per 1,000 (*International Family Planning Perspectives* Jan. 1999). The worldwide abortion rate is 35 per 1,000 (ibid.; also *The Economist* 19 Dec. 1998).

Dr. Gu Baochang was the deputy director of the China Population Information and Research Centre, and is now with the New York-based Population Council. In their 1996 study,[4] Dr. Gu and others found that over 25 per cent of respondents or their spouses from South Jiangsu had had an abortion, while for the North Anhui respondents, the figure was less than 10 per cent (Mar. 1998, 37). The report's authors considered both figures to be low (ibid.).

> Most abortions were due to pregnancies being out-of-plan. With the exception of women in North Anhui, around three-quarters of the respondents said they themselves had chosen to have their last abortion because their pregnancy was out-of-plan [58 per cent for North Anhui]. Nearly one-third of the women and one-fifth of the men from North Anhui said they or their spouses had their last abortion because the family planning cadre had made them have the abortion. In contrast, fewer than one in 10 women and men in South Jiangsu said they had been compelled by the family planning worker .... Respondents were not asked about the level of pressure the family planning workers exerted to compel them to abort their pregnancies (ibid.).

The overall sterilization rates of Chinese women is reported to be between 40 and 55 per cent (*The Lancet* 13 Feb. 1999; HRIC Dec. 1998; *Population et Sociétés* Jan. 1998). Reported sterilization rates vary tremendously. In the city of Jinjiang, for example, official reports state that "94.2 per cent of the 71,801 women with two children and 99.4 per cent of the 80,000 women with more than two children had been sterilized" (HRIC Dec. 1998). A Hunan Province study showed that the rate varied by age; in 1992, almost 90 per cent of women between 30 and 34 years and 16 per cent of women between 20 and 24 years had been sterilized (*The Age* 18 Oct. 1998); the latter figure had dropped

considerably by 1996 (ibid.). Gu et al's study found that in South Jiangsu Province, approximately 11 per cent of all interviewees indicated that one member of the couple was sterilized, while in North Anhui, it was 60 per cent (Mar. 1998, 27). Historically and culturally, male sterilization is not popular in China (*The Lancet* 13 Apr. 1999).

In the first half of 1997, in Yonghe Town, Fujian Province, a jurisdiction encompassing 22 villages and approximately 60,000 people, 101 sterilizations, 27 "induced deliveries" (abortions after 3 months) and 33 "artificial abortions" (abortions under 3 months) were carried out (U.S. Committee on International Relations 10 June 1998, 16, 21). In that jurisdiction, over 93 per cent of the almost 13,000 married women use "planned birth control measures," with 2,300 using IUDs and over 9,600, or 75 per cent, having been sterilized (ibid., 31).

Agence France Presse noted, quoting official sources, that since 1981, over 3,000 women have had sterilization operations reversed at one hospital in the city of Shanghai (18 Mar. 1999). The article does not indicate if the hospital provides this service only for Zhejiang Province, or if these women come from all over China for this surgery.

3.1 Family size

Some sources question the efficacy of the country's population policy, pointing out that the country's fertility rate dropped significantly in the 1970s, but that there has been no subsequent marked decline after the policy's implementation (Carnell n.d.; *Population et Sociétés* Jan. 1998; *The New Australian* 19 July 1998).

According to 1995 figures, "25.7 per cent of women of child-bearing age have 3 or more children, 32.5 per cent have 2 [children], 36.1 per cent have 1 child, and 5.7 per cent are childless" (*Country Reports 1998* 1999, section 1.f). Another source states that only 20 per cent of couples, mostly in urban areas, of child-bearing age have one child (*Le Monde* 7 Nov. 1998). These figures do vary substantially across the country; in rural areas, families have, on average, slightly more than two children (*Country Reports 1998* 1999, section 1.f; *The New Australian* 19 July 1998), while urban fertility rates are reportedly "far below the replacement level" (ibid.). Studies in 1996 and 1997 of urban family planning in Sichuan Province indicated that 83 per cent of urban married women had one child, 12 per cent had 2 and five per cent had 3 or more (*Renkou Yu Jingji* 25 Jan. 1998).

In rural areas, families are more likely to have more than one child both to provide labour for rural work and to provide for the parents as they grow old (*Current History* Sept. 1998, 282). At the same time, however, rural industries preferentially hire women with one child and these jobs have become a strong family planning incentive (ibid.).

According to a January 1998 article by Professor Zeng Yi of the Beijing University Demography Institute cited in a June 1998 report by the United States Embassy in Beijing, the following regions exceeded their birth plan targets in the early 1990s: Inner Mongolia (exceeded by 18.3 per cent); Yunnan (25.4 per cent); Ningxia (26.2 per cent); Hebei (59.6 per cent); Hubei (58.7 per cent); Fujian (59.6 per cent); Guangdong (34.0 per cent). A reported 40 per cent of annual births in rural areas are out-of-plan, according to *Population et Sociétés* (July-Aug. 1998). Citing information from 1989, the article stated that births-over-plan ranged from 15 per cent in Zhejiang Province to 60 per cent in Fujian and Jiangxi Provinces (ibid.).

There are indications that some couples do voluntarily have fewer children (*Country Reports 1998* 1999, section 1.f; *The Lancet* 13 Feb. 1999; *Current History* Sept. 1998, 282; Hardee 31 Mar. 1999). Karen Hardee, Director of Research of Futures Group International, co-authored the report with Dr. Gu. She pointed out that the people interviewed for this report indicated that there were plausible reasons to support family planning generally (ibid.). She also stated that people are now well aware of the policy and might choose to abort an out-of-plan child without immediate coercion because they are not able or willing to endure the pressure or fines for defying the policy (ibid.). Woodman concurred that the policy is well ingrained and that people accept as routine, for example, authorities' refusal to issue a family planning certificate even for a first child (13 Apr. 1999). Other sources suggest that economic and housing constraints as well as later marriages all mean that more couples prefer to have fewer children (Conly 7 Apr. 1999; *The Lancet* 13 Feb. 1999; *China Rights Forum* Spring 1998, 48). Women now marry at an average age of 25 (ibid.).

4. IMPLEMENTATION OF POPULATION POLICIES

Implementation of the country's population policy varies widely across the country for a variety of reasons, including rural and urban conditions, local and regional regulations, and the cadres or local officials involved.

4.1 Urban vs. rural implementation

The policy's flexibility in rural areas is due in part because people live in close quarters and do not necessarily wish to use coercive tactics against neighbours whom they are more likely to know (Conly 7 Apr. 1999; Gu 14 Apr. 1999). In urban areas, however, the policy is almost universally applied in part because the greater social control in cities makes it more easily enforceable (*Population et Sociétés* July-Aug. 1998; Conly 7 Apr. 1999). The policy has generally been implemented in cities through urban work units (ibid.; *Renkou Yu Jingji* 25 Jan. 1998). It remains unclear how strictly birth planning regulations in urban areas can be enforced in the future, as the influence of work units declines due to the reorganization of China's economy (ibid.; Conly 7 Apr. 1999). Similarly, people changing jobs in cities can "fall through the cracks" of implementing authorities (*Renkou Yu Jingji* 25 Jan. 1998). Many new enterprises do not set up family planning offices at all or subsume the work into another department, giving it a lower priority (ibid.).

4.2 Use of fines

In a December 1998 article in *The Economist*, in "a village not far from Beijing" a fine for a second child, a daughter after a son, is cited as 15,000 yuan (CDN$2,744) (19 Dec. 1998). The article stated that closer to the capital, the fine would likely have been as high as 50,000 yuan (CDN$9,149) (ibid.).

> In Shanghai, the fine for violating birth quotas is three times the combined annual salary of the parents. In Zhejiang Province, violators are assessed a fine of 20 per cent of the parents' salary paid over 5 years. According to new Guizhou provincial family planning regulations published in July [1998], families who exceed birth quotas are to be fined two to five times the per capita annual income of residents in their local areas (*Country Reports 1998* 1999, Section 1.f).

According to HRIC, "in some provinces, like Guangxi and Hebei, new regulations specify that even when a second baby is allowed, parents have to pay 'birth fees,' which include the costs of giving birth and hospitalization. In some places, people have to pay to get a birth permit [family planning certificate] allowing them to begin a pregnancy" (Dec. 1998).

4.3 Details of some local regulations

4.3.1 Guangdong

In Guangdong, which has a growth rate of 15.52 per 1,000 people, restrictions have been tightened in 1998-99, due to fears that excessive population growth could hurt economic development (AFP 20 Oct. 1998; *South China Morning Post* 3 Nov. 1998). Rural families are no longer routinely permitted to have two children (ibid.); only couples whose first child is a girl or disabled might be permitted second children (HRIC Dec. 1998). Ethnic minorities have had their limit reduced from three to two children (ibid.). A proposed leadership shuffle in January 1999 was purportedly related to this tightening of family planning policy (*Ming Pao* 20 Jan. 1999). One initiative might include tighter enforcement of family planning controls over local government officials, whom, it is alleged, are often themselves in violation of the policy (ibid.). Sanctions for breaking regulations have risen from 1-3,000 yuan (CDN$183-549) to 5-10,000 yuan (CDN$915-1,830) (HRIC Dec. 1998). In one district, individuals who give birth out-of-plan may not receive business permits or driver's licenses (*Population et Sociétés* July-Aug. 1998).

The province has also tightened many controls over its 11.5 million migrants, including those related to family planning (Xinhua 4 Jan 1999). With four million registered migrant workers in the province daily, Guangdong has the country's largest migrant worker population (*South China Morning Post* 10 Nov. 1998). In late 1998, this was expected to increase due to an anticipated influx of people from the areas affected by the summer 1998 floods (ibid.). AFP noted that this floating population, tens of millions of whom are drawn to the strong economies in the coastal areas, are putting pressures on local family planning implementation (20 Oct. 1998). Information on China's floating population may be found in the IRB's September 1998 Issue Paper *China: Internal Migration and the Floating Population*, available in the IRB's REFQUEST database, and on the IRB's Website at <www.irb.gc.ca>.

4.3.2 Fujian

In his June 1998 testimony before the United States Committee on International Relations, House of

Representatives, Harry Wu, Executive Director of the Laogai Research Foundation[5], provided details about birth management in Yonghe Town, Fujian Province (10 June 1998, 28-30). A hearing before the Subcommittee on International Operations and Human Rights examined the topic of forced abortion and sterilization in China. All women without IUDs are subject to quarterly gynaecological exams. Women who miss appointments are subject to a 50 yuan (CDN$9.15) per day penalty; after one month, the fine jumps to 2,000 yuan (CDN$366). The computerized filing system allows officials to estimate if a woman who has missed an appointment might be pregnant. A woman who misses exams for 6 months is subject to sterilization. The first month after the first birth, the child must be registered with the police and two months after the birth, the mother must be fitted with an IUD; if either of these deadlines is missed, the mother is subject to sterilization. If the first baby is male, the mother must obtain a single-child certificate within four months. Again, if this deadline is missed, the mother is subject to sterilization. If the first baby is female, an IUD must be inserted and the couple must wait 38 months before trying to have a second child. Women who get pregnant before the legal marriage age of 20 (the age is 22 for men) will be fined 10,000 yuan (CDN$1,830) and will be subject to abortion and sterilization. This early marriage policy is country-wide, according to Wu (U.S. Committee on International Relations 10 June 1998, 28-30). According to Wu, the birth control policy is less strict in Fujian than in any other province except Guangdong (ibid., 34). The United States Embassy in Beijing listed Fujian Province as among those areas that did not meet family planning quotas (June 1998).

Gao Xiao Duan, a former State Family Planning Commission (SFPC) official, was the main witness before the U.S. Committee on International Relations, House of Representatives (10 June 1998). Ms. Gao testified that, at a March 1998 SFPC meeting in Quanzhou City, she was informed by commission officials that in the cases of early births (which refers to women giving birth before marriage or before a couple has obtained a family planning certificate), both spouses would be sterilized (U.S. Committee on International Relations 10 June 1998). In the past, the policy had been that only one member of the couple was sterilized (ibid.). Ms. Gao said that this new regulation regarding the sterilization of the couple was a verbal order given to family planning officials and that no written document had been provided to her or her colleagues (ibid.).

Mr. Wu stated that other government departments support the family planning policy. For example, in Quanzhou City, the Transportation Department will not issue drivers' licences, the Finance Department will not issue loans and the Agriculture Department will not provide land to people who violate planned birth policy (U.S. Committee on International Relations June 1998 28).

A January 1999 report by the United States Embassy in Beijing on Quanzhou, Fujian Province indicates that the population policy is unevenly implemented within rural areas. Wealthier residents can pay the fine for a second child, thereby avoiding the restrictions, which has led to resentment. One individual indicated that it had taken his family 12 years to pay off a family planning fine (U.S. Embassy Beijing Jan. 1999). These fines can reach two to three times the combined annual income of both parents (ibid.). Furthermore, other fees, such as school fees, can be higher for second children (ibid.). See Appendix A for the Quanzhou Region Family Planning Regulations.

4.3.3 Jiangsu and Anhui

The study conducted by Gu et al. in Anhui and Jiangsu Provinces illustrated how the population policy is implemented in different areas (Mar. 1998, 22-23). Anhui is a poorer, more rural province in the north of China (ibid., 22). In contrast, Jiangsu is located in the south where jobs in manufacturing are prevalent. In the four counties studied, the percentage of women who stated they were permitted to have only one child were as follows: 34.3 and 37.6 (in the Anhui counties) and 62.7 and 84.6 (in the Jiangsu counties) (ibid., 23). Over half the Anhui respondents stated they could have two children (ibid.).

> Only 2 per cent of respondents in South Jiangsu reported an out-of-plan birth [all from one county], compared to about one-third of the respondents in North Anhui (ibid. 83)....
>
> Generally, fines [for out-of-plan births] are supposed to amount to two and a half times the village's per capita income from the previous year. Respondents with out-of-plan births in South Jiangsu paid about twice as much as those in North Anhui. ... Fines ranged from less than 500 [CDN$91]to more than 5,000 yuan [CDN$915] (ibid. 83-85).

The Gu report did not find any discrepancies in the treatment of out-of-plan children in the area of social services such as health care or education, despite government stipulations to the contrary (ibid. 86-87).

4.3.4 Tibet

The Xinhua news agency states that the country's population policy is applied to 12 per cent of Tibet's population (2 Feb. 1999). Kate Saunders, senior news analyst with the Tibet Information Network (TIN), acknowledged that overall the population policy is not as strict in Tibet as it is in the rest of China (Saunders 13 Apr. 1999). However, she emphasized that the limits that do exist are as strictly enforced as they are in other areas of the country and she disputed the notion that there are no limits on the number of children Tibetan women may bear (ibid.; TIN 15 Apr. 1999). According to Saunders, Tibetan government workers are only permitted to have one child (Saunders 13 Apr. 1999); Dr. Gu stated that Han government employees in Tibet could have one child, Tibetan government employees could have two and rural Tibetans could have three (22 Apr. 1999). Families with three or more children must "pay a fine of 1,800 yuan a year [CDN$329]—a sum equivalent to the annual income of a well-paid civil servant" (TIN 15 Apr. 1999). Children who are born out-of-plan do not receive work permits and are unable to gain access to education or health care (ibid.). The policy is implemented differently across Tibet according to the rigidity of local officials (ibid.).

4.3.5 Xinjiang Uygur Autonomous Region (XUAR)

According to a 1999 Amnesty International report, authorities in the Xinjiang Uygur Autonomous Region (XUAR), have "introduced personal 'birth limitation contracts' which women must sign." (AI 21 Apr. 1999). These contracts "indicate that contraception is compulsory and that abortion is the only remedy in the case of unauthorized pregnancies." (ibid.). The report further indicates that lack of attention to hygiene and health conditions of women undergoing abortions has reportedly resulted in some women developing health problems or dying, "due to carelessness by medical staff peforming abortions." (ibid.).

4.3.6 Floating population

Please see the September 1998 IRB Issue Paper *China: Internal Migration and the Floating Population* for background information on this group, available in the REFQUEST database and in the IRB's Website at <www.irb.gc.ca>.

In 1997, there were officially 100 million internal migrants in China (Xinhua 22 Sept. 1998). On 1 January 1999, new national regulations on "Methods for the Management of Family Planning among the Floating Population" took effect (*Liaowang* 11 Jan. 1999; Xinhua 22 Sept. 1998). According to the new regulations, governments in the area to which people have migrated are responsible for their family planning, including "checking marriage and family status, providing contraceptives and birth control services, and dealing with those people who have violated family planning regulations" (ibid.). The responsibility for implementing regulations falls to the work units or individuals who employ migrant workers; Xinhua, the official Chinese news agency, states that the owners of the homes where migrants stay "have to help promote family planning," but it is not clear if this is included in the regulations (ibid.). Birth control fees for married migrants will be paid by their employers or the local government in the area in which they are permanently registered (ibid.). Individuals selling, forging or acquiring family planning certificates illegally are subject to fines up to 1,000 yuan [CDN$183]. Providing illegal marriage or family status certificates is also be subject to fines (ibid.). According to Woodman, the regulations also state that individuals must pay for their own birth control surgeries such as abortions and sterilization, although Dr. Gu was uncertain whether this was universal (14 Apr. 1999; 22 Apr. 1999). Woodman noted that the Regulations do not reflect the "service-oriented" rhetoric that officials have occasionally used in the past year (13 Apr. 1999). See section 7 for further information about "service-oriented" policy.

Ms. Woodman stated that the main differences between the new regulations and the old ones are as follows: an addition to Article 1 stating that one of the reasons for enacting the new regulations is to "protect the legitimate rights and interests of migrants"; the shift of principal responsibility for monitoring migrants' fertility to the current place of residence; the inclusion of landlords among those responsible for monitoring migrants' fertility status (officials issuing business permits and employers were already named as responsible); the specification of maximum fines to be levied in cases of violations; and the removal of provisions for administrative or legal appeals against decisions under the regulations (23 Apr. 1999).

4.4 Corruption and other local conditions affecting policy implementation

Implementation of the policy can be affected by local corruption (*Renkou Yu Jingji* 25 July 1998; *Anhui Ribao* 8 Oct. 1998). Family planning officials sometimes either encourage or ignore out-of-plan pregnancies in order to collect the fines for local use (ibid.; *Renkou Yu Jingji* 25 July 1998). Such a case was reported in Yudan Town, Hebei Province, where local authorities were encouraging out-of-plan births and charging parents 3,400 yuan (CDN$622) (ibid.). According to the Chinese journal *Renkou Yu Jingji*, this is a relatively common occurrence (ibid.). An Anhui provincial politician stated that local authorities in certain "backward localities" engage in several different kinds of fraudulent

activities including issuing false birth certificates and falsifying gynecological exams (*Anhui Ribao* 8 Oct. 1998). Pressures to meet targets or a desire to please superiors also lead to the submission of false data (ibid.; Woodman 13 Apr. 1999; *Renkou Yu Jingji* 25 July 1998). Party members and cadres may themselves be in contravention of the population policy (*Anhui Ribao* 8 Oct. 1998). Woodman pointed out that there is a general problem throughout the Chinese administration due to the fact that local governments may not raise money as ordered by the central government to institute a social program, or else may raise the money but spend it on something else (13 Apr. 1999).

Other conditions that can affect local policy implementation include lack of interest or varying abilities of local officials, difficulties implementing the policy in economically depressed areas, poor or unclear lines of authority, cross-mangement between urban and rural organizations, a shortage of personnel and lack of resources such as computer equipment (*Xinjiang Ribao* 13 July 1998; *Population et Société* July-Aug. 1998; *Renkou Yu Jingji* 25 Jan. 1998).

5. ABUSES COMMITTED IN POLICY IMPLEMENTATION

Many sources concur that human rights abuses such as forced sterilization or abortion or other forms of coercion such as demolition of houses continue to be committed in the implementation of China's population policy (*Country Reports 1998* 1999, Section 1.f; HRIC Dec. 1998; U.S. Committee on International Relations 10 June 1998; Woodman 13 Apr. 1999; Gu 14 Apr. 1999; Hardee 31 Mar. 1999; TIN 15 Apr. 1999; CEDAW 3 Feb. 1999, section 49b). However, obtaining information to determine the extent of the problem is very difficult (Conly 7 Apr. 1999; Woodman 13 Apr. 1999). According to Sophia Woodman, information still does not flow freely in China, particularly from rural areas (ibid.). The population policy is a highly sensitive issue for most Chinese and there are rarely, if ever, accounts of abuses in this context reported in the media, although other types of alleged human rights abuses might be reported (ibid.; also Gu 22 Apr. 1999). Human rights researchers must obtain information through analyzing regulations, making contacts with people who have left the country or through researchers who, while examining other issues, also ask about this topic (Woodman 13 Apr. 1999). Because of the constraints, there can be a lag getting information out of the country (ibid.). She is not of the opinion that human rights abuses involving population policy are declining (ibid.).

The Chinese government has continued to assert that it condemns abuses carried out in the implementation of its population policy (Xinhua 29 Oct. 1998; BBC 7 July 1998; *The Lancet* 6 June 1998; CEDAW 1 Feb. 1999, 6; *Country Reports 1998* 1999, section 1.f). At the same time, government officials have acknowledged that abuses have occurred (ibid.; *New York Times* 1 Nov. 1998; *The Age* 18 Oct. 1998; *The Lancet* 6 June 1998; Grimheden 29 Mar. 1999; Xinhua 6 Nov. 1998). Xinhua quoted SFPC Minister Zhang Weiqing as stating that "cases of forced abortion and sterilization occur from time to time, especially in rural areas, in spite of strict government prohibition" (ibid.). The Raoul Wallenberg Institute's Jonas Grimheden, who has worked on local reproductive health programs with the Chinese authorities, stated that Chinese officials refer to situations where ignorant or overzealous officials might misunderstand policy intentions (29 Mar. 1999). He added that the authorities used to speak about such occurrences in the past, implying that these problems had been addressed, but now speak of them in the present tense (ibid.).

Since June 1998, two comprehensive publications have been issued that include information about abuses carried out in the implementation of China's population policy. In December 1998, following China's submission of its periodic report to the Committee on the Elimination of Discrimination Against Women (CEDAW), HRIC submitted a report stating that the government did not adequately address the population policy issue and provided information about abuses committed in the name of family planning policy (AFP 2 Feb. 1999). The wife of a prominent dissident also indicated in press interviews following the release of the CEDAW report, that she was aware of abuses of women in contravention of the family planning policy (ibid.).In spring 1998, a family planning official in an unspecified rural area told HRIC that she had been involved in incidents in which family members had been held hostage if a woman did not show up for a meeting with family planning officials, that houses were burnt down if families disappeared to avoid meeting local officials and that people were physically threatened; officials used these methods to force the implementation of family planning regulations (HRIC Dec. 1998). In her district, where two children are generally permitted, out-of-plan births are sanctionable with 10,000 yuan (CDN$1,830) fines (ibid.). In their testimony before the U.S. Committee on International Relations, Ms. Gao and Ms. Nicole Hess, a representative of the Laogai Research Foundation also indicated that families can be held in detention cells for violations of the birth policy (10 June 1998 14, 20).

Ms. Hess and Ms. Gao indicated that informers provide authorities with information about the adherence of local residents to the birth plan (ibid., 14, 19). Ms. Gao provided details about cases dating from 1995 and 1996 in which she was involved in forced sterilizations, forced abortions—in one case at nine months—and imposing fines and destroying homes for out-of-plan births (ibid., 16-22). Ms. Hess indicated that details of women's menstrual cycles, marriage and birth data are kept on file (ibid., 15).

The Australian immigration minister, Philip Ruddock has ordered an enquiry into the circumstances surrounding the deportation from Australia back to China in July 1997 of a Chinese woman who was eight-months pregnant (*Globe and Mail* 11 May 1999). The woman who already has one child, was forced to have an abortion 10 days before her due date (ibid.; Australian Broadcasting Corporation 4 May 1999). An Australian senator, Brian Harradine who interviewed the woman after the abortion said that she had "asked to have the baby in Australia because she feared a forced abortion if returned to China." (ibid.; *Globe and Mail* 11 May 1999).

TIN submitted to the Research Directorate a number of personal testimonies of abuse suffered by Tibetans in the implementation of the one-child policy from 1997-1998 (15 Apr. 1999). Some examples are provided below.

A woman from Lhasa provided the following information on obtaining permission to conceive (Sept. 1997):

> ... women are called for meetings thrice a month. During these meetings they say that the limit of childbirth is two, with three years gap between the two. If we give birth to the second child before the three-year gap we will be fined 1500 yuan [CDN$274]. Ration cards will be taken back. When we give birth to the second child we are supposed to give birth to a healthy and good-looking child. A third child is forbidden. If we don't obey that we will be fined 1500 Yuan, ration cards will be taken back and our houses will be confiscated. The child will not be given admission in the schools also. If they found any women pregnant with the third child they abort the child by force. For the forced abortion a person is charged from 500... to 700 Yuan [CDN$91-128]. Forced abortion is also done on women who are found pregnant with their second child before the three-year gap .... One has to seek permission before conceiving ... the first or second child. For each pursuit, you have to pay 50 to 100 yuan [CDN$9-18] initially. When you approach for the permit, one had to show one's husband's identity card, ration card etc. When you have conceived, then again you need to show your identity card to the medical staff. They weigh you and then put three injections in the stomach. They charge you 150 yuan [CDN$27] for that. When you are really not well they won't admit patients saying that there are no spare beds. They work hard on abortions and to take money. Some serious patients give any good stuff to them like carpets that they have at home and then the medical bills will be deducted from the sale of the goods.

A 16 year old boy from Rebkong provided the following information on sterilization practices (Jan. 1998):

> [During a meeting with officials from the birth control office] the Chinese said that they would operate on women from the age of 18 to 40. They said that those women who didn't undergo the operation would be expelled from their jobs. All of them were farmers. ... I heard from the people of the village that one evening four [women] were taken away to get operated on, totally by force. The officials told the four of them that the government would pay everything and there would be no problem after them being operated. They said that one needed rest for seven days after the operation and should take proper medicine and the food and the expenses would be provided by the government. But the women were in bed for more than two weeks and hardly recovered. And the expenditures were paid by their families and not by the government.

A 23-year-old mother of a 5 year old child from Tsongon (4 Oct. 1997) stated that

> If you are below 20 and if you give birth to a child they punish you with a 3000 Yuan fine [CDN$549]. If your age is not 20 but you have a child then the government doesn't allow the child to be sent to school and they don't give permission for citizenship ... I gave birth to my son when I was 18. I paid 2000 Yuan [CDN$366] and still he has no citizenship [and] he can't be sent to school.

Finally, a young farmer's son from Kyirong (19 Jan. 1998) provided the following information on paying for an abortion:

> It is not easy to go to abort in the shen hospital. We have to pay butter and also a large amount of money for the abortion. The women who go to the shen hospital first have to pay 1000 Yuan [CDN$183] as a kind of advance, which you will get back later, and 6

> gyama of butter. The people in the shen near the hospital face a lot of problems regarding shortage of butter so they charge 6 gyama of butter when women need to be aborted. But mostly women don't get the 1000 Yuan back after the abortion. The maximum the women get back is 100 or 150 Yuan [CDN$18-27].

Ms. Gao stated that family planning officials who fail to meet their birth plans or quotas can be fired (10 June 1998, 36). She also indicated that local policies are subject to provincial and national scrutiny through the submission of periodic reports (ibid.) She was unaware of any training available to local officials (ibid., 38).

Officials have stated that the government has taken steps to address concerns about abuses, including the distribution of information explaining policy controls to local officials; stricter supervision of officials; the establishment of offices to look into complaints of abuses; and training classes for local cadres (Xinhua 29 Oct. 1998; BBC 7 July 1998; *Country Reports 1998* 1999, section 1.f). The government has asserted that local officials have been punished for abuses (ibid.; Woodman 13 April 1999). However, Woodman pointed out that officials have not provided information on specific cases when asked directly (ibid.). Ms. Gao indicated that she was unaware of family planning officials being disciplined for abuses (U.S. Committee on International Relations 10 June 1998, 35). Shanti Conly, Director of Policy Research and Analysis at Population Action International, was of the opinion that press reports tend to focus on cases in which familes who break the rules are punished, instead of focusing on punishment given to officials who commit family planning abuses (7 Apr. 1999).

Although it is apparently possible to sue officials for actions committed in the name of the policy, no suits have been carried through successfully (*The Lancet* 6 June 1998). *Country Reports 1998* also stated that people have the right to sue family planning officials and that some citizens have exercised this right; however, the report does not give the outcome of these lawsuits (1999, section 1.f). Further information on lawsuits was not available in the sources consulted by the Research Directorate at the time of publication.

6. OPPOSITION TO THE POPULATION POLICY

According to *Current History*, there have been a number of small, peaceful demonstrations against the population policy held in front of the SFPC offices in Beijing that have proceeded without incident (Sept. 1998, 282). Ms. Woodman indicated that she was unaware of such demonstrations (13 Apr. 1999). No further information on the demonstrations was available to the Research Directorate at the time of publication.

In June 1998, there was a report of clashes between several residents of Jinzhuang Town, Fengkai County, Guangdong and three family planning officials (*Ming Pao* 10 Dec. 1998). The officials were apparently beaten while attempting to collect fees for out-of-plan births in the Wanan management district of Jinzhuang Town (ibid.). Security officers called in to control the situation were also injured and there was property damage during the all-day occurrence, according to *Ming Pao*, an independent newspaper (ibid.). In December 1998, eight people received sentences of between ten months and five years in relation to the incident (ibid.).

Sophia Woodman stated that there have been regular reports in the Hong Kong press, about village protests against the population policy, some of which occasionally turn violent (13 Apr. 1999). They can be sparked, for example, by the death of someone while undergoing a procedure, or be related to the imposition of unreasonable fees (ibid.). Such reports tend to come from Guangdong, although that province tends to be over-represented in the Hong Kong press in general (ibid.). She has heard of reports from other parts of the country (ibid.). Ms. Woodman has not seen information about any repercussions following such occurrences; often the media will mention an incident, but not follow it up, so it is difficult to ascertain the consequences (ibid.).

Ms. Woodman also pointed out that people protest many things and the population policy is just one of several possible issues (13 Apr. 1999; also Gu 22 Apr. 1999). Other sources point out that peasant protests or violence sparked by general corruption or the arbitrariness of local authorities are not uncommon (*Zhongguo Shuiwu Bao* 27 Nov. 1998; Inside China Today n.d.). Reportedly, the military has occasionally been called in to end violent protests (ibid.).

In Ziling Village, Qinyang City, Henan Province, 100 households established an illegal organization to protest the payments of taxes and fees in late 1998 (*Zhongguo Shuiwu Bao* 27 Nov. 1998). Among those they cited was the 1,480 yuan (CDN$271) fee for a birth permit, which had reportedly increased significantly (ibid.). Per capita income in the area is between 600 and 700 yuan (CDN$110-128) (ibid.).

The China Development Union, a political discussion group registered in June 1998 was forced to close in October

of that year (AFP 27 Oct. 1998). An AFP article alleges that the group's closure was sparked by several controversial statements made by its founder, Peng Ming, including a suggestion that the population policy should be loosened in the cities (ibid.).

7. GOVERNMENT INITIATIVES

SFPC Minister Zhang Weiqing was quoted in early 1999 as stating that the government has accepted that certain reforms need to be implemented in the country's population policy, such as providing a legal framework for family planning work; ensuring the inclusion of propaganda, education, scientific management, comprehensive services and social constraints in the program; and introducing social security measures (*Liaowang* 11 Jan. 1999).

The government has made several international pronouncements in 1998-1999 with a consistent message that the emphasis of the country's population policy has and will continue to change (Xinhua 29 Oct. 1998; IPS 9 Apr. 1998; Zhang 9 Feb. 1999). At a Population Conference in the Hague in February 1999, Vice-Minister Zhang Yuqin of the SFPC, stated that a change in the direction of the policy actually began in 1995 (ibid.). At that time, government policy shifted from focusing on family planning to looking at population issues more comprehensively, including economic development and poverty alleviation (ibid.). She characterized this as a shift from an "administrative-oriented" to a "service-oriented" approach that precluded all coercion (ibid.). Speaking at an international event in October 1998, SFPC official, Cong Jun, emphasized the importance of providing the population with reproductive health information (Xinhua 29 Oct. 1998). She also indicated that male sterilization was becoming more prevalent in several provinces, including Sichuan and Shaanxi (ibid.). Another SFPC official also indicated that there was to be a shift from an administrative to a service approach, with a focus on "education, training, clinics and counselling" (IPS 9 Apr. 1998).

7.1 Programs

Several local-level reproductive health programs have been introduced in the last several years in China. In 1995, the government introduced a pilot project for a new approach to family planning in the following areas: Nongan County, Jilin Province; Liaoyang County, Liaoning Province; Jimo City, Shandong Province; Yandu County, Jiangsu Province; Deqing County, Zhejiang Province (all rural localities); and Luwan District, Shanghai (Zhang 9 Feb. 1999; Gu Dec. 1998, 3). In 1997, five other pilot projects were added: Xuanwu District, Beijing City; Heping District, Tianjin City; Xuanwu District, Nanjing City; Zhuzhou City, Hunan Province (all urban); and Liuyang County, Hunan Province (ibid., 3-4).

The broad aims of the project were as follows: foster a "client-centred" approach among local family planning officials; provide improved technical services, counselling and information, and improve the physical facilities and qualifications of local family planning officials (ibid., 4-6). Areas were selected on a voluntary basis and a brief report on the project indicates that they were all areas with relatively high socio-economic conditions and their past records showed "sound performance of [the] family planning program;" it is not certain how well any positive results could be duplicated elsewhere, according to the report's author (ibid., 7). The program expanded to 200 counties at the beginning of 1998 and to 300 by the end of the year, that is, over 10 per cent of all of the country's counties (ibid., 13; Zhang 9 Feb. 1999; *Liaowang* 11 Jan. 1999). It is expected that a comprehensive analysis of the program will be available by mid-1999 (Gu Dec. 1998, 13).

The government has released information about other initiatives related to improved maternal health care and family planning (CEDAW 10 June 1997, Article 2; SFPC n.d.; Xinhua 8 Oct. 1998). For example, according to Xinhua, alternative birth control methods are encouraged in 10 cities, including Dalian, where a program was begun in 1993 (ibid.). The service also noted that 98 family planning clinics have been set up in 130 towns offering reproductive health services (ibid.).

In Yicheng County, Shaanxi Province, the government has reportedly tacitly supported an experiment since 1986 whereby couples who agree to postpone marriage until 24 years of age, are permitted to have a second child when the wife reaches 30 (*South China Morning Post* 1 Apr. 1999). There are apparently slightly higher than average incidents of second children–38.8 per cent of couples have second children compared to a provincial average of 31.8 per cent–but few have a third (ibid.). The fine for an out-of-plan pregnancy is 5,000 yuan [CDN$915], and single children receive free health care and education; and the first child is automatically assigned a farming plot (ibid.).

A number of outside organizations have also worked on family planning projects. The Japanese NGO, Japanese Organization for International Cooperation in Family Planning (JOICFP), is involved in local projects in various areas across China (*JOICFP News* July 1998). In mid-1998 JOICFP was reportedly involved in 26 projects in 23 provinces assisting over seven million people (ibid.). Projects included training programs, exchanges of family planning officials,

promotion of reproductive health care or provision of reproductive health services in the following areas: Qionghai City, Hainan Province; Dali County, Shaanxi Province; Taicang City, Suzhou Municipality, Jiangsu Province; Shanghai; Jingchuan County, Gansu Province; Tongxin County, Ningxia Hui Autonomous Region; Tuokesun, Xinjiang Uygur Autonomous Region, and Nanchuan, Chongqing (ibid., Feb. 1999; ibid., Jan. 1999; ibid., Oct. 1998; ibid., July 1998; ibid., April 1998a). Sweden's Raoul Wallenberg Institute has also been conducting training workshops for Chinese family planning officials on the topics of international human rights law and population policy law, with the cooperation of the authorities (Grimheden 29 Mar. 1999; Zhang 9 Feb. 1999). One was held in May 1998 and another in January 1999 (Grimheden 29 Mar. 1999).

In 1998 China joined Partners in Population and Development, which arose from the 1994 Cairo International Conference on Population and Development (ICPD), a group of 14 countries that exchange information about reproductive health and development programs (Earth Times 8 Dec. 1998).

In a high-profile move, the United Nations Population Fund (UNFPA) launched a "Reproductive Health/Family Planning Project" in 1998 in 32 counties in China in an effort to curb abuses carried out in the name of the family planning policy (UNFPA 8 July 1997, 13). (See Appendix B for a list of the 32 counties). The stated purpose of the program is to: "implement the people-centred approach agreed to at the ICPD by assisting in making quality client-oriented services available to Chinese men and women on a voluntary basis" (ibid., 3). A UNFPA official quoted by Inter Press Service stated that "'voluntarism and the need to remove targets and quotas from family planning providers'" were the key elements of the project (9 Apr. 1998). In order to prevent a possible upsurge in births, the Chinese government is not heavily promoting the UNFPA program, according to the *South China Morning Post* (21 Mar. 1998). The four-year program, which was designed to be implemented at the national level over the long term, is to be reviewed in mid-1999 (UNFPA 8 July 1997, 3, 10). According to the *British Medical Journal*, the project will reach 20 million people in both urban and rural communities (28 Mar. 1998).

A journalist writing in February 1999 in the medical journal, *The Lancet,* described a tour of Chinese family planning facilities, financed by the Rockefeller Foundation, for international journalists (13 Feb. 1999). She indicated that two family planning clinics in Shanghai and Hangzhou Province provided a variety of services, part of the official government policy of providing more "'client-oriented' services" (ibid.). These services include "friendly lectures" on the one-child policy (ibid.). Her overall description of the softer version of the policy continues:

> The government is trying to allay the public's fears by relaxing the laws. Family-planning clinics now offer couples a choice between an intrauterine device (IUD) and female sterilisation—the Chinese believe vasectomy renders men weak. Although birth-control pills, hormone injections, and even condoms are becoming available, women who have had one child are now encouraged to use an IUD instead of undergoing tubal ligation. Women with two or more children will still almost always be sterilised. Women with a son who become pregnant a second time are counseled, rather than forced, to have an abortion. If the expectant mothers choose not to terminate the pregnancy, they must pay a "fine" to defray the second child's "cost to society". This annual fee can range from one fifth to three times the parents' combined annual salary for up to 5 years, depending upon where they live. If a couple's first child is a girl and they would like to try for a boy, they are allowed to conceive again and are exempt from the fine (ibid.).

7.2 Reactions to government initiatives

The field assessment of Dr. Gu, who has been involved in establishing and monitoring the local initiatives described above, indicates that there is still a long way to go to reorient the way China's population policy is implemented (14 Apr. 1999). However, he feels very strongly that there is a real determination to implement change and that where pilots have been established, the new approach has been internalized. He believes that the pilots have shown that different ways of implementing family planning are viable in the Chinese context and there is increasing interest in new techniques across many areas in the country (ibid.). After initial concerns, both the local population and the planning authorities were pleased with the results in the pilot areas (ibid.).

He stated that for these programs to work in other parts of China, they must be voluntary (ibid.). This has been a problem with programs in the past which have been driven by the central government or by outside agencies (ibid.). Ideally, these new programs should receive no funding from central or external sources, so as to further underscore local self-determination. He acknowledged that lack of outside funding could be a problem in poorer areas of the country and there are efforts to seek some outside funding (ibid.).

According to *Le Monde*, the government's new approach is primarily designed to make China's population policy

more acceptable to conservative outsiders, particularly Americans, whose past opposition to Chinese population policy had hindered its ability to gain access to international aid (7 Nov. 1998). According to Sophia Woodman, the biggest problem with a new "service-oriented" approach is the lack of resources to support the new infrastructure and training of personnel which she believes would have to be put into place (13 Apr. 1999). Furthermore, she added that apportioned money must be carefully monitored to ensure that money targeted for such programs is not diverted to another project. She feels that the abundance of projects and programs is certainly positive, but that it is difficult to know how they are being implemented.

Several sources pointed out that the new approach could possibly discriminate against poorer, rural Chinese. According to TIN, urban incomes are on average three times higher than rural incomes (15 Apr. 1999). Poorer Chinese might be more vulnerable to cash inducements or workplace pressures to adhere to population controls (*The Lancet* 6 June 1998). Sophia Woodman noted that people in the better off areas would be more likely to have access to the resource-intensive "service-oriented" facilities (13 Apr. 1999). At the same time, it is in those areas that it might suit people better to have fewer children (ibid.).

Some commentators point out that there needs to be an authoritative statement from the central government making clear that abuses are not tolerated (CEDAW 3 Feb. 1999, 6; Woodman 13 Apr. 1999). Two other concerns are that officials at various levels are not necessarily agreed on a new approach and that senior central officials might fear losing control over the situation in remote locations, while local officials might be skeptical of reforms, not easily adaptable to them or else fear repercussions from the centre (ibid.; Gu 14 Apr. 1999; *The New York Times* 1 Nov. 1998). Women may have difficulty trusting a new approach due to their past experiences (ibid.). Finally, as the *South China Morning Post* noted, "persuasion can be very close to compulsion in the vocabulary of authoritarian governments" (21 Mar. 1998).

7.3 Legal changes

In November 1998, the country's Adoption Law was relaxed to allow parents to adopt more than one child, regardless of whether they already have children (ibid., 6 Nov. 1998). In order to prevent violations of the one-child policy, drafters inserted a clause sanctioning people found guilty of abandoning or selling infants with a fine of not less than 1,000 yuan [CDN$183] (ibid.; Xinhua Domestic Service 29 Oct. 1998). The amended law also prohibits couples who have given up a child for adoption from having another child (ibid.). The enforcement date for the amended law was in April 1999 (*South China Morning Post* 6 Nov. 1998).

Chinese authorities are working to develop new population legislation (*Liaowang* 11 Jan. 1999; SFPC 13 Apr. 1999; Gu 14 Apr. 1999; Grimheden 29 Mar. 1999). In autumn 1999, a group of Chinese legislative drafters plan to travel to Sweden to discuss this initiative (ibid.). SFPC Minister Zhang Weiqing stated that it is hoped that the new legislation would be included in the government's current legislative session (*Liaowang* 11 Jan. 1999). According to the SFPC, the law is still at the research stage and no public information about it is currently available (13 Apr. 1999). Dr. Gu stated that the content of the law is subject to a great deal of internal discussion among decision-makers, although he is of the opinion that there is a real will to produce new legislation (14 Apr. 1999). He also indicated that implementing it will not be easy (ibid.).

8. FUTURE CONSIDERATIONS

Regardless of international pronouncements about a new policy direction, Chinese officials have consistently stressed, particularly internally, that the government will maintain control over its population policy (*Hong Kong Standard* 16 Mar. 1999; *Population News* 9 Nov. 1998; IPS 9 Apr. 1998; *Zhongguo Xinwen She* 28 Sept. 1998; Woodman 13 Apr. 1999; Xinhua 3 Nov. 1998; ibid. 23 Feb. 1998). In February 1998, Peng Peiyun, then minister in charge of the family planning policy, denied that there would be a loosening of family planning practices, noting only that there might be some local changes related to specific local conditions (ibid.). She specifically mentioned that in some rural areas, the program was not "properly managed" (ibid.). SFPC Minister Zhang Weiqing stated in March 1999 that "China will strictly carry forward the present family-planning policy over a long period" (*Hong Kong Standard* 16 Mar. 1999). Agence France Presse also commented in early 1999 that China is "stepping up" its family planning policy (18 Mar. 1999). Inter Press Service noted that "China is trying to emphasise even more vigorously that the one-child policy has not changed and that its goals remain in place. Indeed, a recent national meeting on family planning here stressed that "'family planning is China's most fundamental policy'" and warned that "'family planning work shouldn't be slackened'" (IPS 9 Apr. 1998).

Oral sources interviewed also concurred that there does not appear to have been any significant change to the basic tenet of the government's population policy—that the over-riding priority is to reduce the country's population

growth (Conly 7 Apr. 1999; Hardee 31 Mar. 1999; Woodman 13 Apr. 1999; Gu 14 Apr. 1999). As Dr. Gu stated, the ultimate goal is not just to implement reform programs, but to institutionalize them, which has not occurred to date (ibid.).

The expected baby boom in 2009-2014 prompted the government to launch an intensive nationwide campaign to highlight its population policy in late 1998 (Xinhua 3 Nov. 1998; *Renmin Ribao* 28 Oct. 1998). The government has indicated that the future focus of the policy will be the rural areas, particularly the central and western provinces, and the floating population (Xinhua 6 Nov. 1998; ibid. 16 Mar. 1998; *Liaowang* 11 Jan. 1999). Sixty per cent of the program budget will go to western and central China (ibid.).

NOTES ON SELECTED SOURCES

Gu Baochang

Dr. Gu Baochang is a senior program associate with the New York-based Population Council and is working on a pilot project to improve women's reproductive health care in China. He was formerly the deputy director of the China Population Information and Research Center (CPIRC). The Population Council is a non-profit, non-governmental research organization established in 1952 that seeks to improve the well-being and reproductive health of current and future generations around the world and to help achieve a humane, equitable, and sustainable balance between people and resources. The Council analyzes population issues and trends; conducts research in the social and reproductive sciences; develops new contraceptives; works with public and private agencies to improve the quality and outreach of family planning and reproductive health services; assists governments to design and implement effective population policy; and helps strengthen professional resources in developing countries through collaborative research and programs, technical exchange, awards, and fellowships. The organization's funds come from governments, foundations and other non-governmental organizations, internal sources, multilateral organizations, corporations, and individuals. This information is from the Council's website: <http://www.popcouncil.org/>.

Shanti Conly

Shanti Conly is the director of policy research and analysis at Population Action International (PAI). PAI is dedicated to advancing policies and programs that slow growth in order to enhance the quality of life for all people. PAI advocates the expansion of voluntary family planning, other reproductive health services, and educational and economic opportunities for girls and women and seeks to increase global political and financial support for effective population policies and programs grounded in individual rights. This information is from the PAI website: <http://www.populationaction.org/>.

Karen Hardee

Dr. Karen Hardee is the director of research, policy project at Futures Group International. At the time she co-authored the study, *The Effect of Family Planning on Women's Lives: The Case of the People's Republic of China*, used in this Issue Paper, she was the principal research scientist, Women's Studies Division, Family Health International (FHI).

Sophia Woodman

Sophia Woodman is the research director of Human Rights in China (HRIC), an international non-governmental organization founded by Chinese scientists and scholars in March 1989. HRIC monitors the implementation of international human rights standards in the People's Republic of China and carries out human rights advocacy and education among Chinese people inside and outside the country. HRIC's work includes documenting and publicizing human rights abuses in China, informing Chinese people about international human rights standards and the methods by which they are enforced and assisting those harassed and imprisoned in China for the non-violent exercise of their rights. The primary focus of all of HRIC's work is to encourage and empower the nascent grassroots human rights movement in China. This information is from the HRIC's website: <http://www.hrichina.org/>.

Tibet Information Network (TIN)

The Tibet Information Network is an independent news and research service providing information analysis of developments in Tibet. TIN has been in operation since October 1987, reporting on developments in Tibet and publishing specialist reports on a wide range of social, economic and political issues. This information is from the TIN website: <http://www.tibetinfo.net/>.

APPENDIX A: QUANZHOU REGION FAMILY PLANNING REGULATIONS

The regulations below are translated from a notice posted on the side of a building off a busy street in the middle of Quanzhou, Fujian Province. A nearby shopkeeper said that the rules were posted about three years ago by the Li district authorities. This district in 1997 was broken up into several smaller districts encompassing Quanzhou City and its surrounding areas.

TRANSLATION BEGINS

Family Planning Policies, Laws and Regulations

The overall planning policy of China is to: control the size of the population, improve the quality of the population, bring population growth to a level appropriate to the growth of society and the economy and into harmony with resource use, the ecology and the environment.

Fertility Policy:

Fertility policy encourages late marriage, forbids births outside of family planning, promotes having children late, and forbids early marriage and having children early. Fertility policy also forbids the illegal giving up for adoption and adoption of children.

If both husband and wife are farmers: a man should not marry before he is 22 full years of age and a woman 20 full years of age. [Translator's Note: zhou sui – age since birth as opposed to the traditional Chinese reckoning which makes a child one year of age at birth and another year older at the next Spring Festival.] At the time of the birth of their first child, the man should be no younger than 22 years, 10 months and the woman 20 years, 10 months. If the first child is a boy, additional births are not permitted (except in those cases in which formal permission has been granted in accordance with family planning regulations). If the first child is a girl, the couple may be granted permission upon application to have another child but there must be a spacing of at least four full years between the births of the first and second children.

If both the husband and the wife are cadres or professional workers or live in a city or township, then the late marriage, late birth rule applies to them. A couple may have only one child (except in those cases in which formal permission has been granted in accordance with family planning regulations). The late marriage regulation stipulates a minimum age at the time of marriage of 25 full years for men and 23 full years for women. A late birth is a birth of a first child to a married woman at age 24 or older or to a woman who gets married and has a child after the late birth age.

In the case of a farmer couple who have a boy, a couple in which the husband or wife is a professional cadre or live in a city or township, the couple shall apply for an only one child certificate within three months of the birth of their child.

Couples who wish to have a child and meet these conditions must apply for a "Family Planning Certificate". Any pregnancy and birth to a couple which does not possess a "Family Planning Certificate" is considered to be a pregnancy and birth not in accord with family planning. If a woman holding such a certificate has not become pregnant during the period specified by the "Family Planning Certificate" she must make another application to the organ which issued the original certificate.

Birth Control Techniques Policy

A woman who marries early must use an intrauterine loop or an implant [Note: similar to Norplant] until arrangements for birth at the late birth age can be made. Within three months after the birth of the first child, a couple must adopt an effective family planning measure. Within three months of the birth of a second child, either the

husband or the wife must be sterilized. Sterilization in order to have a child outside the family planning regulations is forbidden. [Translator's note: according to a Chinese physician who did family planning work in a factory, "jin zhi baotai jiezha" forbids the practice of some rural women who, when pregnant with an additional child, have a tubal ligation in order to obtain a family planning certificate. Thus they escape family planning checks and they can give birth to their child.] Supplementary measures should be taken to address a pregnancy arising outside family planning.

For women using intrauterine loops, the loop should be inspected once every season. Couples who have just married and do not yet have a Family Planning Certificate, couples who have a certificate but have not had a child, or after the birth of a child have not yet implemented birth control measures, a man within one year of sterilization or a woman within six months of sterilization, shall use birth control drugs or apparatus. In such cases the woman shall be checked for pregnancy each season and woman using a contraceptive implant shall be examined once every half year. Sex-selective abortion is forbidden and doing a abortion on one's own is forbidden.

Legal Responsibility

Couples who have a child outside the scope of the family planning regulations are assessed a "Fee for an Unplanned Birth" [Jihua shengyu wai shengyu fei].

1. Couples who have their first child too early or violate the rule for spacing the first and the second child are assessed a fee between sixty and one hundred percent [of] the combined annual income of the couple.
2. Couples who have more than one child are assessed between two and three times their combined annual income.
3. Couples which have two children beyond what they are allowed under family planning regulations are assessed between four and six times their annual income. Heavier assessments are levied on couples who have three or more children beyond what is permitted under family planning regulations.

An unauthorized adoption of a child is handled as an additional [birth] outside of family planning ... under the family planning regulations.

[Translator's note: Informal adoptions based on agreements between two families that might be recognized officially only much later when a change is made in a family register when a need arose are traditional in southern China. Here the intent of the regulation is to ensure that adoption is not used to evade the limitation of children to one or two under family planning rules.]

Additional penalties are imposed upon employees of government or party organizations or companies who violate the family planning regulations and sanctions under government or party disciplinary rules.

Li Region Peoples Government (Propaganda Department)

TRANSLATION END

Source: United States Embassy, Beijing. January 1999. "Quanzhou, Fujian--A Traveler's Tale."

APPENDIX B: COUNTIES INCLUDED IN THE UNFPA PROJECT IN CHINA

COUNTY	PROVINCE
Fengnin	Hebei
Luanxian	Hebei
Wenshui	Shanxi
Aohanqi	Inner Mongolia
Guichi	Anhui
Xuanzho	Anhui
Jianou	Fujian
Yushui	Jiangxi

Dongmi	Shandong
Xinyang	Henan
Mengzh	Henan
Yingsha	Hubei
Qianjian	Hubei
Linwu	Hunan
Youxian	Hunan
Sihui	Guangdong
Lipu	Guangxi
Longan	Guangxi
Wencha	Hainan
Bazhong	Sichuan
Yilong	Sichuan
Pingba	Guizhou
Zhenfen	Guizhou
Xinping	Yunnan
Xiangyu	Yunnan
Luonan	Shaanxi
Xixiang	Shaanxi
Yuzhong	Gansu
Datong	Qinghai
Pingluo	Ningxia
Kuerle	Xinjiang
Rongcha	Chongqing

Source: UNFPA 8 July 1997 "United Nations Population Fund Proposed Projects and Programs." (CPR/98/P01- "Reproductive Health/family Planning Project)

REFERENCES

The Age.18 October 1998. Tania Ewing. "The Sterilisation of China." [Internet] <www.theage.com.au> [Accessed 15 Apr. 1999]

Agence France Presse (AFP). 18 March 1999. "3,000 Shanghai Women Reverse Sterilization Operation." [Internet] <www.insidechina.com> [Accessed 18 Mar. 1999]

_____. 2 February 1999. "PRC Queries Human Rights Discussion at Women's Forum." (FBIS-CHI-99-033 3 Feb. 1999/WNC)

_____. 6 December 1998. "Une province prohibe les échographies pour déterminer le sexe du foetus." (AFP Mail <topic@alc1.par.afp.com> Received 6 Dec. 1998)

_____. 27 October 1998. Luisetta Mudie. "Activists Close Discussion Group After Police Action." (FBIS-CHI-98-300 27 Oct. 1998/WNC)

_____. 20 October 1998. "High Population Growth Worries Booming Southern Chinese Province." (NEXIS)

Amnesty International [London]. 21 April 1999. *People's Republic of China: Gross Violations of Human Rights in the Xinjiang Uighur Autonomous Region*. (AI Index: ASA 17/18/99). London: Amnesty International.

Anhui Ribao [Hefei, in Chinese]. 8 October 1998. Dong Yajie, Zhu Bo and Wu Long. "Anhui on Serious Family Planning Frauds." (FBIS-CHI-98-295 22 Oct. 1998/WNC)

Australian Broadcasting Corporation [Brisbane]. 4 May 1999. "Harradine Reveals Forced Abortion for Refugee." [Internet] <www.abc.net.au/news/1999/05/item19990504220827_1.htm> [Accessed 28 May 1999]

British Broadcasting Corporation (BBC). 1 September 1998. "World: Asia-Pacific: Chinese Elders Face Uncertain Future." [Internet] <news2.thdo.bbc.co.uk/hi/eng...pacific/newsid%5F162000/162251.stm> [Accessed 18 Mar. 1999]

_____. 7 July 1998. "World : Asia-Pacific: China: Warning Against 'Coercion' in Family Planning." [Internet] < news2.thdo.bbc.co.uk/hi/eng...pacific/newsid%5F128000/128229.stm> [Accessed 18 Mar. 1999]

British Medical Journal. 28 March 1998. Doug Payne. "China Moves to Change Policy on Child Quotas." [Internet] <www.bmj.com/cgi/content/full/316/7136/955/j> [Accessed 17 Mar. 1999]

Carnell, Brian. no date. "China's One-Child Policy." [Internet]. <www.overpopulation.com/one_child.html> [Accessed 1 Apr. 1999]

China Rights Forum [New York]. Spring 1998. "News Update: Population."

The Cincinnati Enquirer. 1 April 1999. Cal Thomas. "Pregnancy is a Crime in China." (NEXIS)

Committee on the Elimination of Discrimination Against Women (CEDAW). 3 February 1999. CEDAW/C/1999/I/L.1/Add.7. "Concluding Observations of the Committee on the Elimination of Discrimination Against Women: China" [Internet] <www.unhchr.ch/tbs/doc.nsf/M...626a980256732003e82c8?Opendocument> [Accessed 8 Apr. 1999]

_____. 1 February 1999. Press Release WOM/1093. "Chinese Women Face Bitter Clashes Between Family Responsibilities and Competition for Employment, Anti-Discrimination Committee Told." [Internet] <www.un.org/News/Press/docs/> [Accessed 8 Apr. 1999]

_____. 10 June 1997. "Consideration of Reports Submitted by States Parties Under Article 18 of the Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination Against Women: Third and Fourth Periodic Reports of States Parties: China." [Internet] <www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/chin> [Accessed 8 Apr. 1999]

Conly, Shanti, Director of Policy Research and Analysis, Population Action International, Washington, DC. 7 April 1999. Telephone Interview.

Country Reports on Human Rights Practices 1998. 1999. "China." [Internet] <www.state.gov/www/global/human_rights/1998_hrp_report/china.html> [Accessed 9 Mar. 1999]

Current History [Philadelphia]. September 1998. Vol. 97, No. 620. Susan Perry. "Holding up Half the Sky: Women in China."

Earth Times News Service. 8 December 1998. Erin Trowbridge. "Population Group of 14 Nations Say They are Ready to Act on Commitments." [Internet] <earthtimes.net/dec/southsouthinitiativepopulationdec8_98.htm> [Accessed 12 Mar. 1999]

The Economist [Surrey, UK]. 19 December 1998. "6.3 Brides for Seven Brothers." (NEXIS)

The Gazette [Montreal]. 20 March 1999. Gwynne Dyer. "Battle Against Overpopulation is Being Won." (NEXIS)

Globe and Mail [Toronto]. 11 May 1999. "Deportee's Treatment Studied."

Grimheden, Jonas, Program Officer, Raoul Wallenberg Institute. 29 March 1999. Telephone Interview.

Gu, Baochang, Senior Program Associate, The Population Council. 22 April 1999. Correspondence.

_____. 14 April 1999. Telephone Interview.

_____. December 1998. "Toward a Quality of Care Approach—Reorientation of the Family Planning Program in China."

Gu Baochang, Xie Zhenming and Karen Hardee. March 1998. The Effect of Family Planning on Women's Lives: The Case of the People's Republic of China.

Hardee, Karen, Director of Research, The Futures Group International. 31 March 1999. Correspondence.

Hong Kong Standard. 16 March 1999. "New Edge Applied to the One-Child Policy." [Internet] <www.hkstandard.com/> [Accessed 16 Mar. 1999]

Human Rights in China (HRIC). December 1998. Report on Implementation of CEDAW. [Internet] <www.hrichina.org/reports/cedaw.html> [Accessed 10 Mar. 1999]

Inside China Today. no date. "The Peasant Pillar of China." [Internet] <www.insidechina.com/china/special/farming.html> [Accessed 14 Apr. 1999]

International Family Planning Perspectives. January 1999. Vol. 25, Supplement. Stanley Henshaw et al. "The Incidence of Abortion Worldwide." [Internet] <www.agi-usa.org/pubs/journals/25s3099.html> [Accessed 23 Mar. 1999]

Inter Press Service (IPS). 9 April 1998. Antoaneta Bezlova. "Population-China: Changes in One-Child Policy Emerging." [Internet] <www.oneworld.org/ips2/apr98/06_19_005.html> [Accessed 8 Mar. 1999]

JOICFP News. February 1999. "Expanded Project with Self-Reliance in China."

_____. January 1999. "Visitors Learn Japan's Experiences."

_____. October 1998. "Japanese Study Team Sees Chinese Grass Roots."

_____. July 1998. "Fulfilling RH China IP Expands."

_____. April 1998a. "Embracing RH in China."

_____. April 1998b. "Population Remains Top Priority for China."

The Lancet [London/New York]. 13 February 1999. "Beijing: China Attempts to Soften its One-Child Policy." [Internet] <www.thelancet.com/newlancet...s/vol353no9152/body.news_d567.html> [Accessed 17 Mar. 1999]

_____. 6 June 1998. E. Scott Sills et al. "Gynaecology, Forced Sterilisation, and Asylum in the U.S.A." [Internet] <www.thelancet.com/newlancet...ol351no9117/body.news_hhr1729.html> [Accessed 17 Mar. 1999]

The Laogai Research Foundation (Laogai). no date. [Internet] <www.christusrex.org/www1/sdc/laogai.html> [Accessed 17 May 1999]*Liaowang* [Beijing, in Chinese]. 11 January 1999. "Interview with Family Planning Minister." (FBIS-CHI-99-033 2 Feb. 1999/WNC)

Libération [Paris]. 19 January 1999. Anne Loussouarn. "La Chine de plus en plus mâle." (NEXIS)

Ming Pao [Hong Kong, in Chinese]. 20 January 1999. Several Officials Reportedly Transfer to Guangdong." (FBIS-CHI-99-020 20 Jan. 1999/WNC)

_____. 10 December 1998. "Guangdong Villagers Clash With Family Planning Cadres." (FBIS-CHI-98-363 29 Dec. 1999/WNC)

Le Monde [Paris]. 7 November 1998. Francis Deron. "La Chine humanise sa politique demographique." (NEXIS)

The New Australian. 19 July 1998. Peter Zhang. "The Failure of Beijing's One Child Policy." [Internet] <www.newsaus.com.au/asia10.html> [Accessed 8 Mar. 1999]

The New York Times. 1 November 1998. Elisabeth Rosenthal. "For One-Child Policy, China Rethinks Iron Hand."

New Scientist [London]. 24 October 1998. Andy Coughlan. "Perfect People's Republic." [Internet] <www.newscientist.com/ns/981024/nchina.htm> [Accessed 14 Apr. 1999]

Population et Sociétés [Paris]. July-August 1998. No. 337. Isabelle Attané. "En Chine, une transition sous la contrainte." [Internet] <www.ined.fr/publicat/pop_et_soc/pes337/PES3373.html> [Accessed 3 Mar. 1998]

_____. January 1998. No. 331. Yves Blayo. "Persistance des problèmes démographiques en Chine." [Internet] <www.ined.fr/publicat/pop_et_soc/pes331/PES3312.htm> [Accessed 3 Mar. 1998]

Population News. 1 February 1999. Vol. 3, No. 2. Brian Carnell. "China Reportedly Has 20 Per Cent More Men Than Women." [Internet] <www.overpopulation.com/popu..._news/1999/popnews_02_01_1999.html> [Accessed 1 Apr. 1999]

_____. 9 November 1998. Vol. 2, No. 15. Brian Carnell. "China's Population Policies Come under Fire." [Internet] <www.overpopulation.com/population_news/1998/popnews_11_09_1998.html> [Accessed 1 Apr. 1999]

Renkou Yu Jingji [Beijing, in Chinese]. 25 July 1998. Tan Keijian. "Population, Family Planning Stats Viewed." (FBIS-TEN-98-261 18 Sept. 1998/WNC)

Renmin Ribao [Beijing, in Chinese]. 28 October 1998. "Family Planning Commission Steps up Propaganda." (FBIS-CHI-98-309 5 Nov. 1998/WNC)

_____. 25 January 1998. He Tiangu et al. "Challenges Facing Urban Population Control." (FBIS-CHI-98-112 22 Apr. 1998/WNC)

Saunders, Kate, senior news analyst with the Tibet Information Network 13 Apr. 1999. Telephone Interview.

South China Morning Post, [Hong Kong]. 1 April 1999. Jasper Becker. "A New Balance Born out of Moderation." (NEXIS)

_____. 19 November 1998. Ray Heath. "China Rises to Old Challenge." (NEXIS)

_____. 10 November 1998. Matthew Miller. "Migration Feeds Unemployment Fears as Flood-Hit Provinces See Exodus." (NEXIS)

_____. 6 November 1998. "Amendment Eases Adoption." (NEXIS)

_____. 3 November 1998. "Planning Families." (NEXIS)

_____. 21 March 1998. "Planning Families." (NEXIS)

State Family Planning Commission (SFPC), Beijing. 13 April 1999. Correspondence.

_____. no date. "Efforts to Control Population Growth and Improve People's Quality of Life." [Internet]

<www.sfpc.gov.cn/homepage/e-chap2.htm> [Accessed 9 Apr. 1999]

Tibet Information Network (TIN), London. 15 April 1999. Speech presented at Human Rights Seminar in Dharamsala, India. "Birth Control and Population Transfer in Tibet".

United Nations Population Fund (UNFPA). 8 July 1997. (DP/FPA/CP/196) "United Nations Population Fund Proposed Projects and Programmes."

United States Committee on International Relations, House of Representatives. 10 June 1998. Forced Abortion and Sterilization in China: The View from the Inside. Hearing Before the Subcommittee on International Operations and Human Rights. [Internet] <commdocs.house.gov/committees/intlrel/hfa49740.000/hfa49740_0f.htm> [Accessed 16 Mar. 1999]

United States Embassy, Beijing. January 1999. "Quanzhou, Fujian—A Traveler's Tale." [Internet] <www.usembassy-china.gov/english/sandt/Quzhweb.htm> [Accessed 30 Mar. 1999]

_____. June 1998. "PRC Family Planning: The Market Weakens Control but Encourages Voluntary Limits." [Internet] <www.usembassy-china.gov/english/sandt/POPMYWB.htm> [Accessed 30 Mar. 1999]

Woodman, Sophia, Research Director, Human Rights in China, Hong Kong. 23 April 1999. Correspondence.

_____. 13 April 1999. Telephone Interview.

Xinhua [Beijing, in English]. 2 February 1999. "Tibetan Women's Social Status Outlined." (FBIS-CHI-99-032 1 Feb. 1999/WNC)

_____. 4 January 1999. "Guangdong Strengthens Control Over 'Floating Population.'" (FBIS-CHI-99-004 5 Jan. 1999/WNC)

_____. 5 December 1998. "Shandong Bans Use of Ultrasound to Learn Sex of Fetus." (FBIS-CHI-98-339 5 Dec. 1998/WNC)

_____. 13 November 1998. "Ministry Official on Women, Children Abductions." (FBIS-CHI-98-317 13 Nov. 1998/WNC)

_____. 6 November 1998. "Minister Outlines Population Growth Challenges." (FBIS-CHI-98-310 6 Nov. 1998/WNC)

_____. 3 November 1998. "PRC Anticipates Yet Another Baby Boom." (FBIS-TEN-98-307 3 Nov. 1998/WNC)

_____. 29 October 1998. Ding Yi and Xiao Yang. "Official Explains Government Family Planning Policy." (FBIS-CHI-98-306 2 Nov. 1998/WNC)

_____. 8 October 1998. "Rural Chinese Women Accept Contraception." (NEXIS)

_____. 22 September 1998. Rules on Family Planning for Transient Population Revised." (FBIS-CHI-98-265 22 Sept. 1998/WNC)

_____. 12 July 1998. "Report on Contraception Released." (FBIS-CHI-98-193 12 July 1998/WNC)

_____. 16 March 1998. "Commission: Population Expected to Peak Mid-21st Century." (FBIS-CHI-98-075 16 Mar. 1998/WNC)

_____. 23 February 1998. "Peng Peiyun: "'Strict Family Planning Policy' to Continue." (FBIS-CHI-98-054 23 Feb. 1998/WNC)

Xinhua Domestic Service [Beijing, in Chinese]. 29 October 1998. Wang Leiming. "NPC Discusses Adoption, Family Planning." (FBIS-CHI-98-303 30 Oct. 1998/WNC)

Xinjiang Ribao [Urumqi, in Chinese]. 13 July 1998. Wang Ju. "The Region Brooks No Optimism in the Population Situation." (FBIS-CHI-98-218 6 Aug. 1998/WNC)

Yunnan Ribao [Kunming, in Chinese]. 11 July 1998. "Yunnan Procedures on Medical Check Prior to Marriage." (FBIS-CHI-98-216 4 Aug. 1998/WNC)

Zhang Yuqin, Vice Minister, State Family Planning Commission, China. 9 February 1999. Speech presented at the Hague Forum.

Zhongguo Renkou Bao [Beijing, in Chinese]. 19 July 1998. "Article Discusses China's 'Population Quality'." (FBIS-TEN-98-241 29 Aug. 1998/WNC)

Zhongguo Shuiwu Bao [Beijing, in Chinese]. 27 November 1998. "Peasants to Boycott Excessive Charges." (FBIS-CHI-99-003 3 Jan. 1999/WNC)

Zhongguo Tongxun She (China News Daily) [Hong Kong, in Chinese]. 19 January 1999 "PRC Family Planning Minister on Population Control." (FBIS-CHI-99-020 20 Jan. 1999/WNC)

Zhongguo Xinwen She [Beijing, in Chinese]. 28 September 1998. Liu Yusheng. "Success in Controlling Population Growth." (FBIS-CHI-98-279 6 Oct. 1998/WNC)

ENDNOTES:

1. The difference in annual population increase between the majority Han and the country's ethnic minorities is due not only to differences in terms of fertility and mortality, according to Dr. Gu of the Population Council, but also to inter-ethnic marriage with identification toward the minority so as to enjoy certain benefits accorded to minorities, including a less strict family planning policy (21 Apr. 1999).

2. Dr. Gu pointed out that imbalance in gender ratio at the time of birth should be differentiated from the apparent shortage of females at the time of marriage (22 Apr. 1999). The latter is not due to an imbalance in gender ratio at the time these cohorts were born–the gender ratio was normal more than 20 years ago–but is due to a fertility decline—that is to say in the past few decades families have had fewer children (ibid.). Dr. Gu explained that males from larger, older cohorts tend to look for younger spouses—among cohort pools which are relatively fewer in number. This phenomenon which also occurred in the US and Canada in the 70s is known by demographers as "marriage squeeze" (ibid.).

3. calculated at 0.182991 CDN$1 per yuan or 5.46476 yuan per CDN$.

4. The authors of the study interviewed approximately 2,000 women and over 500 men in 1996 in four counties in South Jiangsu Province and North Anhui Province (Gu et al. Mar. 1998). These interviews were conducted in the presence of officials. One of the report's authors indicated that while this may have had an effect on some of the answers, she nonetheless felt that it was "as balanced as possible for China" (Hardee 31 Mar. 1999).

5. The Laogai Research Foundation gathers and disseminates information about human rights abuses in China, particularly the abuses in laogai (forced labour camps) (Laogai n.d.).

All information is copyright Immigration and Refugee Board of Canada 1999.
Last updated 1999-12-09

Canada

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

[Arbitrage | Chercher | Contacter | Menu principal | Publications | Recherche | Référence juridiques | SAI | SSR]
[English]

CHINE : POLITIQUE DE L'ENFANT UNIQUE — MISE À JOUR

Toutes les informations présentées sont référencées et demeurent à la disposition du public

DIRECTION DES RECHERCHES
COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ
OTTAWA (CANADA)

Juin 1999

Le présent document a été préparé par la Direction des recherches de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à l'aide de renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les informations présentées sont référencées. Ce document ne prétend pas être un traitement exhaustif du pays étudié, ni apporter de preuves concluantes quant au bien-fondé d'une demande particulière de statut de réfugié. Pour toute information sur les événements récents, veuillez communiquer avec la Direction des recherches.

Recherche terminée le 22 avril 1999
Informations ajoutées le 27 mai 1999

Table des matières

CARTE DE CHINE

1. INTRODUCTION
1.1 Démographie

2. GRANDES LIGNES DE LA POLITIQUE CHINOISE EN MATIÈRE DE POPULATION
2.1 Eugénique

3. PORTÉE DE LA PLANIFICATION FAMILIALE
3.1 Taille des familles

4. APPLICATION DES POLITIQUES EN MATIÈRE DE POPULATION
4.1 Mise en oeuvre dans les villes et à la campagne
4.2 Amendes
4.3 Détails concernant le règlement de certaines régions
- 4.3.1 Guangdong
- 4.3.2 Fujian
- 4.3.3 Jiangsu et Anhui
- 4.3.4 Tibet
- 4.3.5 Région autonome ouïgoure du Xinjiang
- 4.3.6 Population nomade

4.4 Corruption et autres facteurs locaux touchant l'application de la politique en matière de population

5. APPLICATION ABUSIVE DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE POPULATION

6. OPPOSITION À LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE POPULATION

7. INITIATIVES DU GOUVERNEMENT
7.1 Programmes
7.2 Réactions aux initiatives du gouvernement
7.3 Modifications juridiques

8. PERSPECTIVES D'AVENIR

À PROPOS DE CERTAINES SOURCES

ANNEXE A : RÈGLES DE PLANIFICATION FAMILIALE DE LA RÉGION DE QUANZHOU

ANNEXE B : COMTÉS QUI PARTICIPENT AU PROGRAMME DU FNUAP EN CHINE

RÉFÉRENCES

CARTE DE CHINE

(Voir original)

Source : *Current History* sept. 1998, 305

1. INTRODUCTION

Le présent exposé, qui traite de l'information rendue publique en 1998 et en 1999, sert à réactualiser les renseignements fournis dans le document de la série « Questions et réponses » intitulé *Chine : mise à jour* et publié par la Direction des recherches en janvier 1995; ce document, consultable dans la base de données REFQUEST, expose dans les détails les motifs et la structure administrative de la politique chinoise en matière de population. Le lecteur aura intérêt à consulter également les réponses aux demandes d'information à ce sujet faites entre 1995 et 1999 : CHN30778.E du 5 janvier 1999, CHN30694.E du 9 décembre 1998, CHN29442.EX du 25 mai 1998, CHN29303.E du 8 mai 1998, CHN25444.E du 26 novembre 1996, CHN25445.E du 27 novembre 1996, CHN23579.E du 4 juin 1996 et CHN23580.E du 21 mai 1996, toutes consultables dans la base de données REFINFO de la CISR et au site Web de la CISR à l'adresse <www.cisr.gc.ca>.

1.1 Démographie

La population de la Chine, qui se situe actuellement à plus de 1,2 milliard d'habitants, devrait atteindre un sommet de 1,6 milliard d'habitants en 2050; à court terme, on prévoit une croissance annuelle de quelque 13 millions d'habitants au cours des quelques années à venir (*Country Reports 1998* 1999, section 1.f; Xinhua 16 mars 1998; *Hong Kong Standard* 16 mars 1999). Le taux de natalité en Chine se situe actuellement à 9,53 naissances par mille habitants (*ibid.*; AFP 18 mars 1999), contre 16,57 par mille habitants en 1997 et 18,24 par mille habitants en 1992, selon Xinhua (16 mars 1998). La population des Hans, groupe ethnique majoritaire, a augmenté de 16,8 p. 100 entre 1982 et 1995, alors que les populations ethniques minoritaires ont connu une augmentation de 61,2 p. 100 au cours de la même période (*Zhongguo Xinwen She* 28 sept. 1998)[1]. On prévoit que la période comprise approximativement entre 2009 et 2014 verra une montée en flèche de la natalité qui devrait atteindre 20 millions de naissances par année (Xinhua 3 nov. 1998). L'objectif public du gouvernement est d'empêcher la population de dépasser 1,3 milliard d'habitants en l'an 2000 et 1,4 milliard d'habitants en 2010 (*ibid.* 6 nov. 1998; *Liaowang* 11 janv. 1999).

Outre la croissance démographique proprement dite, le gouvernement chinois reconnaît l'existence de deux autres problèmes épineux liés à la démographie — le vieillissement de la population et l'écart croissant entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes (Xinhua 16 mars 1998; *JOICFP News* avr. 1998b). Les deux problèmes tiennent en partie aux politiques démographiques suivies par le pays au cours des dernières décennies (*China Rights Forum* printemps 1998, 48; BBC 1er sept. 1998; *Population et Société* janv. 1998).

Il y a en Chine entre 110 millions et 126 millions de personnes âgées de plus de 60 ans (*South China Morning Post* 3 nov. 1998; *China Rights Forum* printemps 1998, 48; BBC 1 sept. 1998), et 422 millions d'habitants âgés entre 1 et 25 ans (*ibid.*). Parmi ces derniers, plus de 66 millions sont nés dans des familles à enfant unique (*ibid.*). On prévoit qu'en 2050, quelque 415 millions de Chinois (25 p. 100 de la population) auront plus de 60 ans, et que 330 millions de personnes auront moins de 25 ans, ce qui représente une hausse importante de la proportion de retraités par rapport à la population active (*ibid.*; *China Rights Forum* printemps 1998, 48; voir également *South China Morning Post* 19 nov. 1998). À cause du grand nombre de jeunes enfants uniques en Chine, il y aura dans chaque famille moins de bâtons de vieillesse, et le niveau de vie de beaucoup de jeunes Chinois baissera au fur et à mesure qu'ils vieilliront (*ibid.*; *ibid.* 3 nov. 1998).

L'écart entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes est typique de beaucoup de pays asiatiques, mais il est plus prononcé en Chine (*Libération* 19 janv. 1999; *Population News* 1er févr. 1999). Selon des estimations, entre 114 et 118 garçons naissent pour 100 filles en Chine, alors que la proportion moyenne, à l'échelle internationale, est de 106 garçons pour 100 filles (*Country Reports 1998* 1999, section 5; *The Economist* 19 déc. 1998). Selon *The Economist,* [traduction] « pour les premiers-nés, la proportion des garçons et des filles est la même que [la moyenne internationale] [...]; mais la proportion de garçons augmente avec le nombre d'enfants » (*ibid.*; voir également *Population et Société* janv. 1998). Cet écart s'explique notamment par la préférence accordée aux garçons pour des raisons culturelles et économiques, le fait que la naissance d'une fille n'est pas toujours signalée aux autorités, l'abandon de bébés filles, l'infanticide dont sont victimes certaines filles, et l'avortement pratiqué après la détermination du sexe du foetus à l'aide d'une échographie (*ibid.*; *The Economist* 19 déc. 1998; *Country Reports 1998* 1999, section 5; *Libération* 19 janv. 1999). Dans certaines régions, il arrive même qu'on enlève des femmes pour les vendre comme des épouses, tellement le nombre de femmes est insuffisant par rapport au nombre d'hommes (*ibid.*; *South China Morning Post* 3 nov. 1998; *Economist* 19 déc. 1998; Xinhua 13 nov. 1998)[2].

Selon les *Country Reports 1998,* la loi de 1995 sur les soins de santé pour les mères et les enfants interdit l'utilisation d'échographies pour déterminer le sexe du foetus; les médecins n'ont pas le droit de communiquer le sexe de l'enfant aux parents, mais il est probable que, dans la pratique, beaucoup le font (1999, section 1.f; *The Economist* 19 déc. 1998). (Voir dans le document *Chine : mise à jour,* publié par la Direction des recherches dans la série « Questions et réponses » en janvier 1995, des renseignements sur les anciens règlements qui limitaient l'utilisation d'échographies). Dans les régions rurales de la province de Shandong, où la tradition, très forte, veut que les familles aient des fils pouvant participer aux travaux agricoles, l'utilisation d'échographies pour déterminer le sexe de l'enfant a été interdite vers la fin de 1998 (Xinhua 5 déc. 1998; AFP 6 déc. 1998). Les violations de cette loi entraînent des amendes pouvant atteindre 2 000 yuans (366 $CAN)[3] (*ibid.*). De même, une campagne visant à interdire l'utilisation d'échographies pour déterminer le sexe de l'enfant a été lancée dans la ville de Nanan en octobre 1998 (Ambassade des États-Unis à Pékin janv. 1999). Le gouvernement aurait également pris des mesures administratives et lancé des campagnes de sensibilisation et de propagande dans le but de s'attaquer au problème de l'écart entre le nombre des garçons et le nombre de filles (*JOICFP News* avr. 1998b).

2. GRANDES LIGNES DE LA POLITIQUE CHINOISE EN MATIÈRE DE POPULATION

Le gouvernement tient à souligner que la politique en matière de population varie tellement d'une région du pays à l'autre que l'emploi généralisé du terme [traduction] « politique de l'enfant unique » est inexact (CEDAW 1er févr. 1999, 3). Voici les grandes lignes de cette politique. Dans les villes, les familles ne peuvent généralement pas avoir plus d'un enfant; les *Country Reports 1998* précisent toutefois que même dans les villes, deux enfants sont permis si le mari et la femme sont tous deux des enfants uniques (*Country Reports 1998* 1999, section 1.f; *British Medical Journal* 28 mars 1998; CEDAW 1er févr. 1999, 3;). À la campagne, un couple peut avoir un deuxième enfant si le premier est une fille, mais seulement après avoir attendu un certain temps qui varie d'une région à l'autre (*ibid.*; Gu 22 avr. 1999; CEDAW 1 févr. 1999, 3-4; *Current History* sept. 1998, 282; *The Gazette* 20 mars 1999; *British Medical Journal* 28 mars 1998). Les minorités ethniques ont généralement droit à deux enfants par famille, et à trois enfants dans les zones frontalières (*ibid.*; CEDAW 1 févr. 1999, 3-4). Selon les *Country Reports 1998,* dans certaines

circonstances, des familles appartenant à des minorités ethniques peuvent avoir quatre enfants et, dans certaines [traduction] « régions éloignées, comme la campagne tibétaine, il n'y a, dans les faits, aucune limite » (1999, section 1.f). (Voir ci-dessous la section 4.3.5 sur le Tibet). De plus, les règles sont moins sévères pour les petits groupes minoritaires — il s'agit, selon l'ambassade des États-Unis à Pékin, de groupes de moins de 10 millions de membres (Ambassade des États-Unis à Pékin juin 1998; CEDAW 1er févr. 1999, 4).

Il existe pour chaque région un plan de natalité, c'est-à-dire un quota; une fois celui-ci dépassé, diverses sanctions peuvent être imposées : des pressions psychologiques, de lourdes amendes et d'autres peines, l'obligation d'utiliser des stérilets après la naissance du premier enfant, des sanctions au travail, la perte d'avantages liés à l'emploi ou d'allocations de logement ou de santé, l'avortement forcé ou la stérilisation (*British Medical Journal* 28 mars 1998; *Current History* sept. 1998, 282; *The New York Times* 1er nov. 1998; *Country Reports 1998* 1999, section 1.f). Des responsables municipaux ainsi que des membres de l'unité de travail des transgresseurs peuvent également être mis à l'amende (*ibid.*). Le *South China Morning Post* signale que les stérilisations et les avortements forcés ont été remplacés par de lourdes amendes (3 nov. 1998). Le respect des quotas est par contre récompensé, notamment par des primes, des possibilités d'avancement professionnel et des allocations supérieures de santé ou d'éducation (*Current History* sept. 1998, 282; *Country Reports 1998* 1999, section 1.f). En outre, toujours dans le but de favoriser le respect de la politique, on fait subir aux femmes quatre examens de fertilité par année (Hardee 31 mars 1999; *The Cincinnati Enquirer* 1er avr. 1999; Comité des relations internationales des États-Unis 10 juin 1998, 28).

2.1 Eugénique

Dans les discussions sur la limitation des naissances, les représentants du gouvernement parlent souvent d'assurer la [traduction] « qualité » de la population (Zhang 9 févr. 1999; JOICFP News avr. 1998b; *Liaowang* 11 janv. 1999; *Zhongguo Tongxun She* 19 janv. 1999). Ils entendent par cela la pratique d'interdire aux gens qui souffriraient d'une maladie héréditaire d'avoir des enfants (*New Scientist* 24 oct. 1998; Woodman 13 avr. 1999). Voici quelques-uns des handicaps ou maladies qui, selon les autorités, nuiraient à la [traduction] « qualité » de la population : anomalies congénitales comme l'imbécillité prénatale et des lésions du tube neural, intelligence inférieure, maladies de carence en iode, maladies non précisées transmises par la mère, et défauts congénitaux causés par la pollutions environnementale (*Zhongguo Renkou Bao* 19 juill. 1998). Les femmes chez qui on a décelé certains problèmes risquent de se voir obligées de subir un avortement si elles tombent enceintes, ou encore la stérilisation (Woodman 13 avr. 1999). Il y aurait même eu des cas d'infanticide motivés par ce désir d'assurer la [traduction] « qualité » de la population (*Population et Société* janv. 1998). Sophia Woodman, directrice des recherches de Human Rights in China (HRIC), organisation non gouvernementale internationale fondée en mars 1989 par des scientifiques et savants chinois, est d'avis que la génétique est mal comprise en Chine (13 avr. 1999). Certaines affections considérées en Chine comme étant d'origine génétique — par exemple, l'albinisme — ne sont pas forcément héréditaires (*ibid.*). La schizophrénie est une autre maladie que les Chinois assimilent aux troubles d'origine génétique, bien que la revue *New Scientist* souligne qu'il n'existe à l'heure actuelle aucun test de dépistage génétique pour cette affection (*New Scientist* 24 oct. 1998; Woodman, 13 avr. 1999). Selon Sophia Woodman, cette politique axée sur la « qualité » est en vigueur depuis les années 1980 et continue d'être appliquée de la même façon (*ibid.*).

En juillet 1998, le Yunnan a adopté un nouveau règlement sur les examens médicaux prénuptiaux de la province, et ce pour assurer la compatibilité avec la loi sur les soins de santé pour les mères et les enfants, où de telles dispositions avaient d'abord fait leur apparition (*Country Reports 1998* 1999, section 5; *Yunnan Ribao* 11 juill. 1998). Ce règlement stipule notamment que le mariage [traduction] « devrait être reporté » dans les cas où on a diagnostiqué une affection comme le SIDA, une maladie vénérienne, la lèpre, ou encore une maladie mentale comme la schizophrénie (*ibid.*).

3. PORTÉE DE LA PLANIFICATION FAMILIALE

La contraception est répandue; quelque 80 ou 85 p. 100 des Chinoises en âge d'avoir des enfants, taux qui se rapproche de celui des [traduction] « pays développés », se servent de moyens contraceptifs (Xinhua 29 oct. 1998; *ibid.* 12 juill. 1998; *Population et Société janv.* 1998). Les méthodes anticonceptionnelles les plus courantes sont les stérilets et la stérilisation féminine (CEPF s.d.; *Population et Société janv.* 1998); le quart des femmes utilisant un moyen de contraception tombent enceintes quand même (Xinhua 12 juill. 1998). Environ 63 p. 100 des femmes obtiennent leurs dispositifs anticonceptionnels d'organismes d'État (*ibid.*). Une étude de la planification familiale dans quatre comtés — deux situés dans le sud de la province de Jiangsu et deux dans le nord de la province d'Anhui — a révélé que le taux de contraception était de 88 p. 100 dans le sud du Jiangsu et de 84 p. 100 dans le nord de l'Anhui (Gu et al. mars 1998, 27)[4].

Selon un article publié dans le numéro de janvier 1999 de l'*International Family Planning Perspectives*, il y a eu en 1995 près de huit millions d'avortements en Chine, soit 26,1 avortements par mille femmes âgées entre 15 et 44 ans. Les auteurs de l'article croient que ces chiffres officiels sont [traduction] « probablement trop bas », et que le taux réel se situe vraisemblablement entre 30 et 35 avortements par 1 000 femmes (*International Family Planning Perspectives* janv. 1999). Le taux mondial est de 35 avortements par 1 000 femmes (*ibid.*; voir également *The Economist* 19 déc. 1998).

Gu Baochang, chercheur du Population Council de New York et ancien directeur adjoint de centre chinois d'information et de recherche sur la population, a trouvé dans une étude[4] qu'il a menée avec d'autres chercheurs que dans le sud du Jiangsu, plus de 25 p. 100 des sondées et des épouses des sondés s'étaient déjà fait avorter, alors que ce chiffre se situait à moins de 10 p. 100 dans le nord de l'Anhui (mars 1998, 37). Les auteurs du rapport croient que les deux chiffres sont en deça de la réalité (*ibid.*).

> [Traduction]
>
> Dans la plupart des cas, l'avortement a eu lieu parce que la grossesse allait à l'encontre du plan de natalité. À l'exception des femmes du nord de l'Anhui, quelque 75 p. 100 des sondées ont déclaré qu'elles avaient elles-mêmes choisi de mettre fin à leur dernière grossesse parce que celle-ci allait à l'encontre du plan de natalité [le chiffre était de 58 p. 100 dans le nord de l'Anhui]. Près de 33 p. 100 des femmes et de 20 p. 100 des hommes sondés dans l'Anhui du nord ont affirmé que le dernier avortement de l'épouse leur a été imposé par le fonctionnaire de la planification familiale. Par contre, moins d'un pour cent des femmes et des hommes sondés dans le sud du Jiangsu ont dit avoir été contraints à l'avortement par le travailleur de la planification familiale [...]. On n'a pas demandé aux personnes sondées de préciser le niveau de pression qu'ont exercé les travailleurs de la planification familiale dans le but de les amener à interrompre leur grossesse (*ibid.*).

Le taux global de stérilisation des Chinoises se situerait entre 40 et 55 p. 100 (*The Lancet* 13 févr. 1999; HRIC déc. 1998; *Population et Société* janv. 1998). Toutefois, les taux spécifiques signalés varient énormément. Ainsi, dans la ville de Jinjiang, des sources officielles ont affirmé que [traduction] « 94,2 p. 100 des 71 801 femmes ayant deux enfants, et 99,4 p. 100 des 80 000 femmes ayant plus de deux enfants avaient été stérilisées » (HRIC déc. 1998). Dans la province de Hunan, une étude a révélé que le taux variait selon l'âge : en 1992, près de 90 p. 100 des femmes âgées entre 30 et 34 ans avaient été stérilisées, contre 16 p. 100 des femmes âgées entre 20 et 24 ans (*The Age* 18 oct. 1998). Ce dernier chiffre a d'ailleurs chuté et a atteint un niveau beaucoup plus bas en 1996 (*ibid.*). Dans l'étude menée par Gu Baochang et ses collaborateurs, environ 11 p. 100 des personnes sondées dans le Jiangsu du sud ont déclaré que soit le mari soit la femme avait été stérilisé, alors que ce chiffre était de 60 p. 100 dans l'Anhui du nord (mars 1998, 27). La stérilisation des hommes n'est pas courante dans l'histoire et la culture de la Chine (*The Lancet* 13 avr. 1999).

À Yonghe, conurbation formée de 22 villages et peuplée par quelque 60 000 habitants, il y a eu 101 stérilisations, 27 [traduction] « accouchements provoqués » (avortements après trois mois) et 33 [traduction] « avortements artificiels » (avortements dans les trois premiers mois) dans le premier semestre de 1997 (Comité des relations internationales des États-Unis 10 juin 1998, 16, 21). Plus de 93 p. 100 des près de 13 000 femmes mariées de Yonghe emploient des [traduction] « moyens de régulation planifiée des naissances »; 2 300 d'entre elles utilisent le stérilet et plus de 9 600, soit 75 p. 100, ont été stérilisées (*ibid.*, 31).

L'Agence France Presse a indiqué, de sources officielles, qu'un hôpital de Shanghaï a, depuis 1981, rendu la capacité de procréer à plus de 3 000 femmes qui avaient subi une stérilisation chirurgicale (18 mars 1999). L'article ne précise pas si l'hôpital offre ce service aux seules femmes de la province de Zhejiang ou si sa clientèle vient de toutes les régions de la Chine.

3.1 Taille des familles

Certaines sources d'informations remettent en question l'efficacité de la politique du pays en matière de population en faisant remarquer que le taux de fécondité avait chuté dans les années 1970, mais que celui-ci n'a pas connu de baisse appréciable depuis la mise en application de la politique (Carnell s.d.; *Population et Société* janv. 1998; *The New Australian* 19 juill. 1998).

Selon les données pour l'année 1995, [traduction] « 25,7 p. 100 des femmes en âge d'avoir des enfants ont trois enfants ou plus, 32,5 p. 100 ont deux [enfants], 36,1 p. 100 ont un enfant, et 5,7 p. 100 n'ont pas d'enfant » (*Country Reports 1998* 1999, section 1.f). Une autre source d'information affirme que 20 p. 100 seulement des couples en âge d'avoir des enfants ont un seul enfant, et que la plupart d'entre eux habitent les zones urbaines (*Le Monde* 7 nov. 1998). Les chiffres varient beaucoup à l'intérieur du pays; dans les régions rurales, les familles ont, en moyenne, un peu plus de deux enfants (*Country Reports 1998* 1999, section 1.f; *The New Australian* 19 juill. 1998), alors que les taux de fécondité urbains seraient marqués par un [traduction] « important excédent des décès sur les naissances » (*ibid.*). Des études menées en 1996 et en 1997 sur la planification familiale dans les zones urbaines de la province de Sichuan ont révélé que 83 p. 100 des femmes mariées n'avaient qu'un enfant, que 12 p. 100 en avaient deux et que cinq pour cent en avaient trois ou plus (*Renkou Yu Jingji* 25 janv. 1998).

Dans les zones rurales, les familles ont davantage tendance à avoir plus d'un enfant, et ce pour combler les besoins en main d'oeuvre et aussi pour subvenir aux besoins des parents dans leur vieillesse (*Current History* sept. 1998, 282). En même temps, cependant, les industries rurales accordent la préférence, dans leur politique d'embauche, aux femmes n'ayant qu'un enfant, ce qui constitue une incitation importante à la planification familiale (*ibid.*).

Selon un article du professeur Zeng Yi de l'Institut de démographie de l'Université de Pékin publié en janvier 1998, cité par un rapport daté de juin 1998 de l'ambassade des États-Unis à Pékin, les régions suivantes ont dépassé leur quota de naissances dans la première partie des années 1990 : Mongolie intérieure (dépassement de 18,3 p. 100), Yunnan (25,4 p. 100), Ningxia (26,2 p. 100), Hebei (59,6 p. 100), Hubei (58,7 p. 100), Fujian (59.6 p. 100) et Guangdong (34,0 p. 100). Chaque année, selon *Population et Sociétés*, 40 p. 100 des naissances dans les régions rurales seraient hors plan (juill.-août 1998). Citant des données pour l'année 1989, l'article a signalé que le dépassement du quota des naissances allait de 15 p. 100 au Zhejiang à 60 p. 100 au Fujian et au Jiangxi (*ibid.*).

Il y a des indices qui portent à croire que certains couples limitent volontairement le nombre de leurs enfants (*Country Reports 1998* 1999, section 1.f; *The Lancet* 13 févr. 1999; *Current History* sept. 1998, 282; Hardee 31 mars 1999). Karen Hardee, directrice des recherches du Futures Group International et coauteure avec Gu Baochang du rapport, a fait remarquer que les gens ont fait savoir qu'il y avait des raisons logiques d'appuyer la planification familiale en général (*ibid.*). Elle a en outre déclaré que les gens sont maintenant tout à fait conscients de la politique en matière de planification familiale et pourraient bien décider de faire avorter la mère d'un enfant hors plan même s'il n'y a pas de contrainte immédiate, et ce parce qu'ils ne peuvent ou ne veulent supporter les pressions et les amendes qui accompagneraient une infraction à la politique (*ibid.*). Sophia Woodman était d'accord elle aussi que cette politique est bien enracinée et que les gens trouvent banals, par exemple, même les cas où les autorités refusent d'accorder un certificat de planification familiale pour autoriser un premier enfant (13 avr. 1999). D'autres sources d'information avancent que les problèmes d'argent et de logement, ainsi que le fait que les gens se marient plus tard, sont autant de facteurs qui entraînent une augmentation du nombre de couples qui préfèrent avoir moins d'enfants (Conly 7 avr. 1999; *The Lancet* 13 févr. 1999; *China Rights Forum* printemps 1998, 48). L'âge moyen des nouvelles mariées est maintenant de 25 ans (*ibid.*).

4. APPLICATION DES POLITIQUES EN MATIÈRE DE POPULATION

L'application des politiques en matière de population varie beaucoup selon qu'il s'agit des zones rurales ou des zones urbaines, selon les règlements des différentes municipalités et régions, et selon les fonctionnaires locaux.

4.1 Mise en oeuvre dans les villes et à la campagne

La souplesse d'application de la politique en matière de population dans les zones rurales tient en partie au fait que les gens vivent dans la promiscuité et, connaissant bien leurs voisins, sont moins enclins à vouloir employer des mesures coercitives contre eux (Conly 7 avr. 1999; Gu 14 avr. 1999). Dans les villes, par contre, l'application de cette politique est quasi universelle, facilitée notamment par le contrôle social accru dans les villes (*Population et Sociétés* juill.-août 1998; Conly 7 avr. 1999). Ce sont généralement les unités de travail qui s'occupent de la mise en oeuvre de la politique dans les villes (*ibid.*; *Renkou Yu Jingji* 25 janv. 1998). En raison de la perte d'influence des unités de travail entraînée par la réorganisation de l'économie chinoise, il n'est pas clair si le plan de limitation des naissances pourra à l'avenir être appliqué avec autant de rigueur dans les villes (*ibid.*; Conly 7 avr. 1999). En outre, il arrive que les citadins qui changent d'emploi échappent au contrôle des autorités chargées d'appliquer le plan (*Renkou Yu Jingji* 25 janv. 1998). Beaucoup de nouvelles entreprises n'ont pas de bureau de planification familiale du tout, ou encore, ils l'intègrent à un autre service et n'y accordent qu'une priorité secondaire (*ibid.*).

4.2 Amendes

Selon un article paru en décembre 1998 dans *The Economist*, dans [traduction] « un village près de Pékin », la naissance d'un deuxième enfant — une fille alors que le premier enfant avait été un fils — a entraîné une amende de 15 000 yuans (2 744 $CAN) (19 déc. 1998). L'article a affirmé que plus près de la capitale, l'amende aurait probablement atteint 50 000 yuans (9 149 $CAN) (*ibid.*).

> [Traduction]
>
> À Shanghai, le dépassement du quota des naissances entraîne une amende équivalente à trois fois le salaire annuel total des deux parents. Dans la province de Zhejiang, les auteurs de l'infraction doivent payer une amende équivalente à 20 p. cent du salaire des parents, pendant cinq ans. Selon le nouveau règlement sur la planification familiale de la province de Guizhou, publié en juillet [1998], les familles qui dépassent le quota des naissances doivent payer une amende variant entre le double et le quintuple du revenu annuel par personne dans leur localité (*Country Reports 1998* 1999, section 1.f).

Selon HRIC, [traduction] « dans certaines provinces, comme le Guangxi et le Hebei, les nouvelles règles stipulent que même dans les cas où un deuxième enfant est autorisé, les parents doivent payer des "droits de naissance" qui comprennent le coût de l'enfantement et du séjour à l'hôpital. Dans certaines localités, il faut payer pour obtenir le permis de naissance [certificat de planification familiale] qui autorise la femme à tomber enceinte » (déc. 1998).

4.3 Détails concernant le règlement de certaines régions

4.3.1 Guangdong

Au Guangdong, où la taux de croissance démographique est de 15,52 par mille personnes, les autorités, de crainte que la croissance excessive de la population ne nuise au développement économique, ont resserré les règles en 1998 et 1999 (AFP 20 oct. 1998; *South China Morning Post* 3 nov. 1998). Ainsi, on ne permet plus d'office aux familles rurales d'avoir deux enfants (*ibid.*); seuls les couples dont le premier enfant est handicapé ou de sexe féminin ont la possibilité d'obtenir l'autorisation d'avoir un deuxième enfant (HRIC déc. 1998). Les minorités ethniques n'ont désormais droit qu'à deux enfants par famille, au lieu de trois (*ibid.*). Un remaniement de la direction, proposé en janvier 1999, aurait rapport à ce resserrement de la politique en matière de planification familiale (*Ming Pao* 20 janv. 1999). Parmi les mesures envisagées figure l'application plus rigoureuse de la politique en matière de planification familiale chez les fonctionnaires locaux qui enfreindraient eux-mêmes souvent les règles (*ibid.*). La peine imposable à ceux qui violent les règles est passée d'une amende variant entre 1 000 et 3 000 yuans (entre 183 et 549 $CAN) à une amende variant entre 5 000 et 10 000 yuans (entre 915 et 1 830 $CAN) (HRIC déc. 1998). Dans un des districts, les personnes qui donnent naissance à un enfant hors plan peuvent se voir refuser l'autorisation d'exploiter une entreprise ou de conduire une voiture (*Population et Sociétés* juill.-août 1998).

Le Guangdong a en outre resserré les règles qui s'appliquent aux 11,5 millions de migrants de la province, et notamment les règles en matière de planification familiale (Xinhua 4 Jan 1999). Les quatre millions de travailleurs migrants inscrits au Guangdong constituent la plus grande population de travailleurs migrants en Chine (*South China Morning Post* 10 nov. 1998). Vers la fin de 1998, on s'attendait à ce qu'un afflux de sinistrés des inondations de l'été de 1998 viennent gonfler encore plus cette population (*ibid.*). L'AFP a fait remarquer que cette population nomade, dont des dizaines de millions de personnes attirées par les économies florissantes des régions côtières, complique la mise en oeuvre des programmes de planification familiale à l'échelle locale (20 oct. 1998). Pour en savoir plus long sur la population nomade de la Chine, voir l'exposé intitulé *Chine : migration interne et population nomade*, publié par la Direction des recherches en septembre 1998 et consultable dans la base de données REFQUEST de la CISR ainsi qu'au site Web de la CISR à l'adresse <www.cisr.gc.ca>.

4.3.2 Fujian

En juin 1998, dans son témoignage devant le sous-comité des opérations internationales et des droits de la personne du comité des relations internationales de la chambre des députés (House of Representatives) des États-Unis, Harry Wu, directeur exécutif de la Loagai Research Foundation[5], a fourni des détails concernant la gestion des naissances à Yongzhe, ville située dans la province de Fujian (10 juin 1998, 28-30). Les femmes sans stérilet sont

tenues de passer un examen gynécologique trimestriel, et celles qui ne se présentent pas au rendez-vous doivent payer une amende de 50 yuans (9,15 $CAN) par jour, montant qui passe à 2 000 yuans (366 $CAN) après le premier mois. Un système informatisé signale aux fonctionnaires la possibilité qu'une femme qui a manqué son rendez-vous soit enceinte. La femme qui ne se présente pas à son examen gynécologique pendant six mois est passible de la peine de stérilisation. Dans le mois suivant la naissance du premier enfant, il faut enregistrer celui-ci auprès de la police, et dans les deux mois suivant la naissance, la mère doit se faire poser un stérilet; si l'un ou l'autre de ces délais n'est pas respecté, la mère encourt la stérilisation. Si le premier enfant est un garçon, la mère doit se procurer le certificat d'enfant unique dans un délai de quatre mois, sous peine de se faire stériliser. Si le premier enfant est une fille, la mère doit se faire poser un stérilet et le couple doit attendre 38 mois avant d'essayer d'avoir un deuxième enfant. Les femmes qui tombent enceintes avant l'âge de 20 ans (âge légal de mariage pour les femmes; pour les hommes, l'âge de mariage est de 22 ans) doivent payer une amende de 10 000 yuans (1 830 $CAN), subir un avortement et se faire stériliser. Toujours selon Wu, cette politique en matière d'âge de mariage s'applique à l'échelle du pays (Comité des relations internationales des États-Unis 10 juin 1998, 28-30). Wu a en outre indiqué que la politique en matière de limitation des naissances est moins sévère au Fujian que dans toute autre province sauf le Guangdong. Selon l'ambassade des États-Unis à Pékin, le Fujian est une des régions où l'on n'arrive pas à faire respecter les quotas de planification familiale (juin 1998).

Gao Xiao Duan, ancienne agente de la Commission d'État de la planification familiale (CEPF), a été le témoin principal au Comité des relations internationales des États-Unis de la Chambre des représentants (10 juin 1998). Une audience du sous-comité des opérations internationales et des droits de la personne a porté sur les avortements forcés et les stérélisations en Chine. Gao Xiao Duan a déclaré dans son témoignage au cours d'une réunion du CEPF en mars 1998 à Quanzhou, qu'elle s'était fait dire par les hauts fonctionnaires de la CEPF que dans les cas de naissances précoces (on désigne par ce terme les naissances qui ont lieu avant le mariage de la mère ou avant que le couple ait obtenu un certificat de planification familiale), il faudrait désormais stériliser les deux époux (Comité des relations internationales des États-Unis 10 juin 1998). Par le passé, la politique prévoyait la stérélisation d'un seul membre du couple (*ibid.*). Gao Xiao Duan a affirmé qu'il s'agissait là d'un ordre verbal signifié aux responsables de la planification familiale et qu'aucune instruction écrite n'avait été reçue, ni par elle ni par ses collègues (*ibid.*).

Harry Wu a déclaré que les autres ministères appuient eux aussi la politique en matière de planification familiale. Par exemple, à Quanzhou, le ministère des Transports ne délivre pas de permis de conduire, le ministère des Finances n'accorde pas de prêts et le ministère de l'Agriculture ne concède pas de terres aux gens qui enfreignent la politique en matière de planification familiale (Comité des relations internationales des États-Unis juin 1998 28).

Un rapport sur la ville de Quanzhou, au Fujian, rédigé en janvier 1999 par l'ambassade des États-Unis à Pékin, fait remarquer des incohérences dans l'application de la politique en matière de population à la campagne. Ainsi, les habitants riches peuvent, en payant l'amende prévue, contourner l'interdiction d'avoir un deuxième enfant, et plusieurs s'en indignent. Une personne a indiqué qu'il a fallu 12 ans à sa famille pour s'acquitter intégralement d'une amende imposée pour infraction aux règles de la planification familiale (Ambassade des États-Unis à Pékin janv. 1999). L'amende en effet peut atteindre un montant équivalent au double ou au triple du revenu annuel total des deux parents (*ibid.*). En outre, d'autres frais, comme les frais de scolarité, peuvent être plus élevés pour un deuxième enfant (*ibid.*). Voir à l'annexe A une traduction des règles de planification familiale de la région de Quanzhou.

4.3.3 Jiangsu et Anhui

L'étude menée par Gu Baochang et ses collaborateurs dans les provinces d'Anhui et de Jiangsu a révélé les divergences régionales dans l'application de la politique en matière de population (mars 1998, 22-23). Rappelons que l'Anhui est une province rurale relativement pauvre, située dans le nord de la Chine (*ibid.*, 22), alors que le Jiangsu est par contre situé dans le sud, où il y a beaucoup d'emplois dans le secteur industriel. Dans les deux comtés étudiés en Anhui, 34,3 et 37,6 p. 100 des femmes ont déclaré qu'elles n'avaient droit qu'à un seul enfant, alors que dans les deux comtés étudiés au Jiangsu, les chiffres étaient de 62,7 et de 84,6 p. 100 (*ibid.*, 23). Plus de la moitié des femmes sondées en Anhui ont affirmé qu'elles pouvaient avoir deux enfants (*ibid.*).

> [Traduction]
>
> Dans le Jiangsu du sud, 2 p. 100 seulement des sondées ont affirmé avoir eu un enfant hors plan [tous ces cas étaient dans le même comté], par rapport au tiers environ des sondées dans l'Anhui du nord (*ibid.* 83) [...]
>
> En général, l'amende [pour les naissances hors plan] est censée équivaloir à 250 p. 100 du revenu du village par habitant l'an précédent. Les sondées ayant eu des enfants hors

> plan dans le Jiangsu du sud ont payé environ le double du montant payé par celles de l'Anhui du nord [...] Les amendes ont varié entre moins de 500 yuans [91 $CAN] et plus de 5 000 yuans [915 $CAN] (*ibid.* 83-85).

L'étude de Gu Baochang n'a pas trouvé de mesures discriminatoires à l'égard des enfants hors plan dans le domaine des services sociaux comme les soins de santé ou l'éducation, malgré les directives du gouvernement exigeant de telles mesures (*ibid.* 86-87).

4.3.4 Tibet

Selon l'agence de presse Xinhua, la politique du pays en matière de population ne s'applique qu'à 12 p. 100 de la population du Tibet (2 févr. 1999). Kate Saunders, analyste supérieure des nouvelles du réseau d'information sur le Tibet (Tibet Information Network — TIN), tout en indiquant que la politique en matière de population est en général moins sévère au Tibet qu'ailleurs en Chine (Saunders 13 avr. 1999), a tenu à souligner que les quotas établis sont toutefois appliqués aussi avec la même rigueur, et qu'on aurait tort de penser que les Tibétaines ont droit à un nombre illimité d'enfants (*ibid.*; TIN 15 avr. 1999). Selon Saunders, les fonctionnaires tibétaines n'ont droit qu'à un seul enfant (Saunders 13 avr. 1999); Gu Baochang a précisé qu'au Tibet, les fonctionnaires de l'ethnie Han n'ont droit qu'à un seul enfant, que les fonctionnaires tibétaines peuvent en avoir deux, et que les Tibétaines habitant les zones rurales ont droit à trois enfants (22 avr. 1999). Les familles ayant trois enfants ou plus doivent [traduction] « payer une amende de 1 800 yuans [329 $CAN] par an — montant équivalent au revenu annuel d'un fonctionnaire bien payé » (TIN 15 avr. 1999). Les enfants nés hors plan ne peuvent pas obtenir de permis de travail et sont exclus des systèmes d'éducation et de soins de santé (*ibid.*). L'application de la politique au Tibet varie de région en région en fonction du zèle des responsables locaux (*ibid.*).

4.3.5 Région autonome ouïgoure du Xinjiang

Selon un rapport d'Amnesty International publié en 1999, les autorités de la région autonome ouïgoure du Xinjiang ont [traduction] « conçu des "contrats de limitation des naissances" personnels que les femmes doivent signer » (AI 21 avr. 1999). Le libellé des contrats signale que [traduction] « la contraception est obligatoire et que l'avortement est la seule solution aux grossesses non autorisées » (*ibid.*). Le rapport précise par ailleurs qu'un manque d'attention accordé à l'hygiène et à la santé des femmes, [traduction] « attribuable à la négligence du personnel médical qui a pratiqué les avortements », a provoqué la mort de certaines femmes qui se sont fait avorter et entraîné des problèmes de santé chez d'autres (*ibid.*).

4.3.6 Population nomade

Pour les renseignements de base sur ce groupe, voir l'exposé intitulé *Chine : migration interne et population nomade,* publié par la Direction des recherches en septembre 1998 et consultable dans la base de données REFQUEST de la CISR ainsi qu'au site Web de la CISR à l'adresse <www.cisr.gc.ca>.

En 1997, il y avait 100 millions de migrants internes officiellement inscrits en Chine (Xinhua 22 sept. 1998). Le 1er janvier 1999, de nouvelles règles nationales sur les [traduction] « méthodes de gestion de la planification familiale dans la population nomade » sont entrées en vigueur (*Liaowang* 11 janv. 1999; Xinhua 22 sept. 1998). Selon ces règles, il incombe aux gouvernements de la région où les migrants se trouvent de s'occuper de la planification familiale de ces derniers, notamment [traduction] « en vérifiant leur statut marital et familial, en leur fournissant des moyens de contraception et des services de planification des naissances, et en prenant des mesures à l'endroit de ceux qui violent les règles de la planification des naissances » (*ibid.*). Les unités de travail ou les personnes qui embauchent des travailleurs migrants ont la responsabilité d'appliquer les règles; selon Xinhua, agence de presse officielle de la Chine, les propriétaires des maisons où habitent les migrants [traduction] « sont tenus d'aider à promouvoir la planification familiale », mais l'on ne sait pas si cela fait partie des règles (*ibid.*). La contraception des migrantes mariées est défrayée par leur employeur ou par l'administration locale de la région où elles sont inscrites à titre permanent (*ibid.*). Les personnes qui vendent, falsifient ou obtiennent illégalement des certificats de planification familiale doivent payer une amende pouvant atteindre 1 000 yuans [183 $CAN]. Celui qui fournit un certificat de mariage ou de planification familiale illégal doit lui aussi payer une amende (*ibid.*). Selon Sophia Woodman, les règles stipulent également que la personne qui subit une intervention chirurgicale liée à la limitation des naissances, comme l'avortement ou la stérilisation, doit elle-même en assumer les coûts; Gu Baochang ne savait pas s'il s'agissait là d'une règle universelle (14 avr. 1999; 22 avr. 1999). Sophia Woodman a fait remarquer que les règles ne reflètent pas le discours [traduction] « axé sur le service » que des responsables ont parfois tenu au cours de la dernière année (13 avr. 1999). Voir à la section 7 des renseignements sur la politique [traduction] « axée sur le service ».

Voici, selon Sophia Woodman, les principales différences entre les anciennes règles et les nouvelles : un énoncé ajouté à l'article 1 affirme que les nouvelles règles sont motivées en partie par le désir [traduction] « de protéger les droits et les intérêts légitimes des migrants »; selon les nouvelles règles, ce sont en premier lieu les autorités de la région de résidence de la migrante à un moment donné qui ont la responsabilité de surveiller la fertilité de cette dernière; les propriétaires des maisons où habitent les migrantes font partie désormais de ceux qui doivent surveiller la fertilité de celles-ci (les fonctionnaires qui délivrent les permis d'exploiter des entreprises et les employeurs avaient déjà cette responsabilité); les règles précisent l'amende maximum à imposer en cas d'infraction; la nouvelle version ne contient plus les dispositions permettant des recours administratifs ou juridiques contre les décisions prises en vertu de ces règles (23 avr. 1999).

4.4 Corruption et autres facteurs locaux touchant l'application de la politique en matière de population

La corruption au niveau local peut avoir une incidence sur l'application de la politique (*Renkou Yu Jingji* 25 juill. 1998; *Anhui Ribao* 8 oct. 1998). Ainsi, il arrive parfois que certains responsables de la planification familiale encouragent ou passent sous silence les grossesses hors plan afin de pouvoir par la suite gonfler les coffres de l'administration locale en percevant les amendes (*ibid.*; *Renkou Yu Jingji* 25 juill. 1998). Un tel cas a été signalé à Yudan, au Hebei, où les autorités municipales encourageaient les naissances hors plan pour ensuite imposer une amende de 3 400 yuans [622 $CAN)]par an aux parents (*ibid.*). Selon la revue chinoise *Renkou Yu Jingji,* il s'agit là d'une pratique assez courante (ibid.). Un politicien de la province d'Anhui a affirmé que les autorités locales de certaines [traduction] « localités arriérées » s'adonnent à plusieurs genres d'activité frauduleuse, dont la délivrance de faux certificats de naissance et la falsification d'examens gynécologiques (*Anhui Ribao* 8 oct. 1998). Parfois des fonctionnaires falsifient des données parce qu'ils veulent plaire à leurs supérieurs ou se soustraire aux pressions de ceux qui les poussent à faire respecter les quotas (*ibid.*; Woodman 13 avr. 1999; *Renkou Yu Jingji* 25 juill. 1998). Il arrive que des cadres et d'autres membres du Parti enfreignent eux-mêmes la politique en matière de population (*Anhui Ribao* 8 oct. 1998). Sophia Woodman a signalé un problème généralisé dans l'administration publique chinoise : les administrations locales passent outre aux ordres du gouvernement central de lever les fonds nécessaires pour mettre sur pied un programme social, ou encore, elles lèvent les fonds mais les emploient à d'autres fins (13 avr. 1999).

L'apathie ou les capacités inégales des fonctionnaires locaux, les difficultés associées à la mise en oeuvre de la politique dans les régions économiquement déprimées, les voies hiérarchiques mal définies, l'interdépendance des organismes urbains et des organismes ruraux au niveau de la gestion, le manque de personnel et la pénurie de matériel informatique et d'autres ressources sont autant de facteurs supplémentaires qui ont une incidence sur l'application de la politique au niveau local (*Xinjiang Ribao* 13 juill. 1998; *Population et Société* juill.-août 1998; *Renkou Yu Jingji* 25 janv. 1998).

5. APPLICATION ABUSIVE DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE POPULATION

De nombreuses sources d'information s'entendent pour dire que des mesures coercitives comme la stérilisation et l'avortement forcés, la démolition de maisons et d'autres violations des droits de la personnes continuent de marquer l'application de la politique chinoise en matière de population (*Country Reports 1998* 1999, section 1.f; HRIC déc. 1998; Comité des relations internationales des États-Unis 10 juin 1998; Woodman 13 avr. 1999; Gu 14 avr. 1999; Hardee 31 mars 1999; TIN 15 avr. 1999; CEDAW 3 févr. 1999, section 49b). Il est toutefois très difficile d'obtenir les renseignements nécessaires pour déterminer l'importance de ce problème (Conly 7 avr. 1999; Woodman 13 avr. 1999). Selon Sophia Woodman, les renseignements ne circulent toujours pas de manière libre en Chine, surtout dans les régions rurales (*ibid.*). La politique en matière de population est une question très délicate pour la plupart des Chinois, et les abus dans ce domaine sont rarement, voire jamais, signalés par les médias, même s'il leur arrive parfois de signaler d'autres types de violations des droits de la personnes qui auraient eu lieu (*ibid.*; également Gu 22 avr. 1999). Les chercheurs dans le domaine des droits de la personne doivent donc obtenir leur information en analysant les règlements ou en communiquant avec des gens qui ont quitté le pays ou encore avec des chercheurs dans d'autres domaines qui, au cours de leur recherche, ont également posé quelques questions concernant l'application abusive de la politique en matière de population (Woodman 13 avr. 1999). À cause de ces obstacles, il peut y avoir un certain délai avant que les renseignements soient connus à l'extérieur du pays (*ibid.*). Sophia Woodman ne croit pas que les violations des droits de la personne liées à la politique en matière de population soient à la baisse.

Le gouvernement chinois affirme de manière constante qu'il condamne toute pratique abusive employée dans l'application de sa politique en matière de population (Xinhua 29 oct. 1998; BBC 7 juill. 1998; *The Lancet* 6 juin 1998;

CEDAW 1er févr. 1999, 6; *Country Reports 1998* 1999, section 1.f). Les représentants du gouvernement reconnaissent également qu'il y a effectivement eu des abus (*ibid.*; *New York Times* 1er nov. 1998; *The Age* 18 oct. 1998; *The Lancet* 6 juin 1998; Grimheden 29 mars 1999; Xinhua 6 nov. 1998). Ainsi, Xinhua a cité les propos de Zhang Weiqing, ministre de la CEPF, selon lesquels [traduction] « des cas d'avortement et de stérilisation forcés se produisent de temps à autre, surtout dans les régions rurales, malgré qu'ils soient strictement interdits par le gouvernement » (*ibid.*). Jona Grimheden de l'institut Raoul Wallenberg, qui a collaboré avec les autorités chinoises au développement de programmes de santé de la reproduction, a affirmé que les responsables chinois parlent de situations où des fonctionnaires ignorants ou trop zélés comprennent à travers les objectifs visés par la politique (29 mars 1999). Il a précisé qu'avant, les autorités parlaient de tels cas comme s'il s'agissait de problèmes du passé qui avaient déjà été réglés, alors que maintenant, elles en parlent au présent (*ibid.*).

On trouve des renseignements sur l'application abusive de la politique chinoise en matière de population dans deux documents publiés depuis juin 1998 qui traitent de la situation dans son intégralité. En décembre 1998, après la présentation du rapport périodique de la Chine au Comité de l'élimination de la discrimination contre les femmes (CEDAW), HRIC a publié un document selon lequel le gouvernement ne prenaient pas les mesures qui s'imposaient pour régler les problèmes liés à la politique en matière de population; ce document présente des renseignements sur les violations des droits de la personnes perpétrées dans l'application de la politique en matière de planification familiale (AFP 2 févr. 1999). La femme d'un dissident bien en vue a elle aussi déclaré, dans les entrevues qu'elle a accordées à la presse après la publication du rapport du CEDAW, qu'elle connaissait des cas d'abus commis contre les femmes qui ont enfreint la politique en matière de population (*ibid.*).

Au printemps de 1998, une fonctionnaire de la planification familiale dans une région rurale non précisée a déclaré à HRIC qu'elle avait participé à des incidents où on avait pris en otage des membres de la famille de femmes qui ne s'étaient pas présentées aux rencontres prévues avec les fonctionnaires de la planification familiale; en outre, selon elle, on incendiait la maison des familles qui disparaissaient afin d'éviter de rencontrer les fonctionnaires locaux, et on menaçait les gens de punitions physiques; les fonctionnaires ont utilisé ces méthodes pour imposer l'application des règles de la planification familiale (HRIC déc. 1998, 63). Dans son district, où normalement on permet aux familles d'avoir deux enfants, les naissances hors plan entraînent une amende de 10 000 yuans [1 830 $CAN] (*ibid.*). Dans leur témoignage aux audiences du comité des relations internationales des États-Unis, Gao Xiao Duan et Nicole Hess, une représentante de la Laogai Research Foundation, ont en outre déclaré que les violations de la politique en matière de population peuvent entraîner la détention de la famille dans des cellules (10 juin 1998 14, 20).

Gao Xiao Duan et Nicole Hess ont affirmé que des délateurs mettent les autorités au courant de la situation des habitants locaux en ce qui concerne le respect des règles de la planification familiale (*ibid.*, 14, 19). Gao Xiao Duan a fourni des détails concernant des cas survenu en 1995 et en 1996, où elle a participé à des stérilisations forcées et à des avortements forcés — dans un cas, dans le neuvième mois de grossesse —, ainsi qu'à l'imposition d'amendes et à la destruction de maisons de familles où il y avait eu une naissance hors plan (*ibid.*, 16-22). Nicole Hess a indiqué que les détails du cycle menstruel des femmes ainsi que des données sur leur mariage et leur naissance sont conservés dans un dossier (*ibid.*, 15).

Le ministre de l'Immigration australien, Philip Ruddock, a ordonné la tenue d'une enquête sur les circonstances qui ont entouré la déportation de l'Australie en Chine, en juillet 1997, d'une Chinoise enceinte de huit mois (*Globe and Mail* 11 mai 1999). La femme, qui avait déjà un enfant, a subi un avortement dix jours avant la date prévue de l'accouchement (*ibid.*; Australian Broadcasting Corporation 4 mai 1999). Un sénateur australien, Brian Harradine, qui a interviewé la femme après l'avortement, a signalé [traduction] « qu'elle avait demandé à accoucher en Australie parce qu'elle craignait de subir un avortement contre son gré si elle retournait en Chine (*ibid.*; *Globe and Mail* 11 mai 1999).

Le réseau d'information sur le Tibet (Tibet Information Network — TIN) a fourni à la Direction des recherches plusieurs témoignages personnels d'abus dont ont été victimes des Tibétaines dans le contexte de l'application de la politique de l'enfant unique dans la période 1997-1998 (15 avr. 1999). En voici quelques exemples.

Une femme de Lhassa a fourni en septembre 1997 les renseignements qui suivent sur la procédure à suivre pour obtenir l'autorisation de tomber enceinte :

> [traduction]
>
> [...] les femmes sont convoquées à une réunion trois fois par mois. À ces réunions, on nous dit que le nombre maximum de naissances est deux, et ce à un intervalle de trois ans. Si nous donnons naissance au deuxième enfant avant l'écoulement du délai de trois

> ans, nous devrons payer une amende de 1 500 yuans. On nous reprendra nos cartes de rationnement. Quand nous donnons naissance au deuxième enfant, nous sommes censées donner naissance à un bel enfant en bonne santé. Il est interdit d'avoir un troisième enfant. Si nous ne respectons pas [cette interdiction], nous devrons payer une amende de 1 500 yuans [274 $CAN], on nous reprendra nos cartes de rationnement et on confisquera nos maisons. Puis, l'enfant ne sera pas admis à l'école. Si on trouve une femme enceinte d'un troisième enfant, on la fait avorter par la force. L'avortement forcé coûte de 500 [...] à 700 yuans [91-128 $CAN] à la personne. Les femmes enceintes de leur deuxième enfant avant l'écoulement du délai de trois ans doivent également subir un avortement forcé [...]. Il faut obtenir une autorisation avant de concevoir [...] son premier ou son deuxième enfant. Pour chaque demande d'autorisation, il faut d'abord payer de 50 à 100 yuans [9-18 $CAN]. Quand tu demandes l'autorisation, il faut montrer la carte d'identité du mari, la carte de rationnement, etc. Après la conception, il faut encore une fois montrer sa carte d'identité au personnel médical. Ils te pèsent et te donnent trois piqûres dans le ventre. Ils prennent 150 yuans [27 $CAN]pour ça. Quand tu es réellement malade, ils disent qu'il n'y a pas de lits libres et ils n'admettront pas de patients. Ils travaillent fort à faire des avortements et à gagner de l'argent. Certaines personnes qui sont gravement malades leur donnent de bonnes marchandises comme des tapis qu'ils ont chez eux, et les frais médicaux sont alors déduits [des recettes] de la vente des marchandises.

Un garçon de 16 ans de Rebkong a fourni en janvier 1998 les renseignements qui suivent sur la pratique de la stérilisation.

> [Traduction]
>
> [Pendant une réunion avec des fonctionnaires du bureau de la limitation des naissances], les Chinois ont dit qu'ils opéreraient les femmes âgées entre 18 et 40 ans. Ils ont dit que les femmes qui refusaient de subir l'opération seraient renvoyées de leur emploi. Elles étaient toutes des fermières. [...] Les villageois m'ont dit qu'un soir, on a enlevé quatre [femmes] pour les opérer, totalement par la force. Les fonctionnaires ont dit aux quatre que le gouvernement payerait le tout et qu'elles n'auraient aucun problème après l'opération. Ils ont dit qu'elles devraient se reposer pendant sept jours après l'opération et prendre les médicaments et la nourriture appropriés, et que le gouvernement payerait les dépenses. Mais les femmes ont dû garder le lit pendant plus de deux semaines et elles n'ont guère retrouvé leur santé. Et les dépenses ont été payées par leur famille, et non par le gouvernement.

Une femme de 23 ans de Tsongon, mère d'un enfant de 5 ans, a déclaré le 4 octobre 1997 que :

> [Traduction]
>
> « si tu as moins de 20 ans et que tu donnes naissance à un enfant, ils te puniront d'une amende de 3 000 yuans [549 $CAN]. Si tu n'as pas atteint l'âge de 20 ans mais que tu as un enfant, le gouvernement ne permet pas à l'enfant d'aller à l'école et ne l'autorise pas d'obtenir la citoyenneté [...] J'avais 18 ans à la naissance de mon fils. J'ai payé 2 000 yuans [366 $CAN]mais il n'a toujours pas la citoyenneté, on ne peut pas l'envoyer à l'école ».

Comme dernier exemple, voici ce qu'a dit, le 19 janvier 1998, le jeune fils d'un fermier de Kyirong concernant les modalités de paiement des avortements.

> [Traduction]
>
> Il n'est pas facile d'aller se faire avorter à l'hôpital du *shen*. Il faut donner du beurre et aussi un grand montant d'argent pour l'avortement. Les femmes qui vont à l'hôpital du *shen* doivent d'abord payer 1 000 yuans [183 $CAN] comme une sorte de gage à être remboursée par la suite, ainsi que 6 *gyama* de beurre. Les gens du *shen* près de l'hôpital ont beaucoup de problèmes à cause de la pénurie de beurre; voilà pourquoi ils demandent 6 *gyama* de beurre quand une femme doit se faire avorter. Mais la plupart des femmes ne se font pas rembourser les 1 000 yuans après l'avortement. Tout au plus elles

se font rembourser 100 ou 150 yuans [18-27 $CAN].

Gao Xiao Duan a affirmé que les fonctionnaires de la planification familiale qui n'arrivent pas à faire respecter les quotas des naissances prévus par le plan risquent de se faire congédier (10 juin 1998, 36). Par ailleurs, elle a fait savoir que les responsables locaux sont tenus de présenter des rapports périodiques aux autorités provinciales et nationales qui évaluent les politiques locales (*ibid.*). Elle a déclaré qu'à sa connaissance, aucune formation n'était offerte aux responsables locaux (*ibid.*, 38).

Les autorités ont affirmé avoir pris des mesures destinées à réduire les abus; le gouvernement a notamment diffusé de l'information qui explique aux responsables locaux les mesures liées à la politique en matière de population, établi une supervision plus stricte des responsables locaux, mis sur pied des bureaux chargés d'enquêter sur les plaintes d'abus et établi des cours de formation pour les cadres locaux du Parti (Xinhua 29 oct. 1998; BBC 7 juill. 1998; *Country Reports 1998* 1999, section 1.f). Le gouvernement a déclaré que des responsables locaux coupables d'abus ont été punis (*ibid.*; Woodman 13 avr. 1999). Toutefois, Sophia Woodman a fait remarquer que les autorités n'ont pas fourni de renseignements sur les cas individuels, même quand on les leur avaient demandés de façon directe (*ibid.*). Gao Xiao Duan a déclaré qu'à sa connaissance aucun responsable de la planification familiale n'avait été sanctionné pour avoir commis des abus (Comité des relations internationales des États-Unis 10 juin 1998, 35). Shanti Conly, directrice des recherches et de l'analyse en matière de politiques de l'organisation Population Action International, croyait que les médias ont tendance à mettre l'accent sur les cas où l'on puni les familles contrevenantes, et à négliger les cas où l'on punit les fonctionnaires qui commettent des abus dans le domaine de la planification familiale (7 avr. 1999).

Il est semble-t-il possible d'intenter une action contre les fonctionnaires ayant commis des abus dans l'application de la politique en matière de population, mais aucune poursuite de ce genre n'a abouti (*The Lancet* 6 juin 1998). Les *Country Reports 1998* ont également affirmé qu'on peut intenter une action contre les fonctionnaires de la planification familiale, et ont ajouté que certains citoyens se sont prévalus de ce droit; toutefois, cette source d'information n'indique pas le résultat de ces poursuites (1999, section 1.f). La Direction des recherches n'a pas pu trouver d'autres renseignements sur les poursuites dans les sources d'information qu'elle a consultées au moment de la publication du présent exposé.

6. OPPOSITION À LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE POPULATION

Selon *Current History*, plusieurs petites manifestations pacifiques contre la politique en matière de population se sont déroulées sans incident devant les locaux de la Commission d'État de la planification familiale (CEPF) à Pékin (sept. 1998, 282). Sophia Woodman a déclaré qu'elle n'avait pas entendu parler de ces manifestations (13 avr. 1999). La Direction des recherches n'a pas pu trouver d'autres renseignements sur ces manifestations dans les sources d'information qu'elle a consultées au moment de la publication du présent exposé.

En juin 1998, on a signalé des affrontements entre plusieurs habitants de Jinzhuang (comté de Fengkai, au Guangdong) et trois fonctionnaires de la planification familiale (*Ming Pao* 10 déc. 1998). Les habitants auraient battu les fonctionnaires, qui voulaient percevoir des amendes pour des naissances hors plan qui avaient eu lieu à Wanan (district administratif de la ville de Jinzhuang) (*ibid.*). Au cours de cet incident qui a duré toute la journée, des agents de sécurité venus apaiser la situation ont eux aussi subi des blessures, et il y a également eu des dommages causés à des propriétés, selon le journal indépendant *Ming Pao* (*ibid.*). En décembre 1998, huit personnes ont été condamnées à des peines d'incarcération variant entre 10 mois et 5 mois pour leur rôle dans cet incident (*ibid.*).

Sophia Woodman a affirmé que la presse hongkongoise signale régulièrement des protestations, qui dégénèrent parfois en violences, contre la politique en matière de population (13 avr. 1999). Ces protestations peuvent être déclenchées, par exemple, par la mort d'une personne qui subissait une intervention chirurgicale, ou encore par l'imposition de frais déraisonnables (*ibid.*). Les incidents signalés se produisent souvent au Guangdong; toutefois le Guangdong fait en général l'objet d'une couverture exceptionnelle dans la presse hongkongoise (*ibid.*). Sophia Woodman souligne qu'elle a également entendu parler de tels incidents ailleurs au pays. Sophia Woodman n'a pas vu d'informations concernant les répercussions de ces incidents. Souvent, les médias mentionnent un incident mais n'y donnent pas suite; il est donc difficile de déterminer les conséquences de l'incident (*ibid.*).

Sophia Woodman a fait remarquer en outre que les gens manifestent contre beaucoup de choses, et que la politique en matière de population n'est qu'un des objets de contestation (13 avr. 1999; également Gu 22 avr. 1999). D'autres sources d'information signalent que les protestations et les violences paysannes déclenchées par la corruption générale ou par les mesures arbitraires prises par les autorités locales ne sont pas rares (*Zhongguo Shuiwu Bao* 27 nov. 1998; Inside China Today s.d.). Les autorités auraient parfois fait intervenir l'armée pour mettre fin à des manifestations violentes (*ibid.*).

Dans le village de Ziling, situé dans la conurbation de Qinyang (province de Henan), 100 ménages ont établi, vers la fin de 1998, une organisation illégale pour protester contre le paiement de taxes et de droits (*Zhongguo Shuiwu Bao* 27 nov. 1998). Ils se sont notamment insurgés contre les frais qu'il fallait payer pour un permis de naissance, frais qui, semble-t-il, avaient augmenté considérablement pour s'établir à 1 480 yuans (271 $CAN) (*ibid.*). Le revenu par personne dans cette région se situe entre 600 et 700 yuans (entre 110 et 128$CAN) (*ibid.*).

L'union de développement chinois, groupe de discussion politique enregistré en juin 1998, a été obligée de se disperser en octobre de la même année (AFP 27 oct. 1998). Selon un article de l'AFP, la fermeture du groupe a été déclenchée par plusieurs déclarations controversées faites par son fondateur Peng Ming, dont une proposition d'atténuer la politique en matière de population dans les villes (*ibid.*).

Selon Amnesty International, un fermier du district d'Aksu dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang a été exécuté le 15 juillet 1998 pour l'assassinat d'un agent du contrôle des naissances (avr. 1999). Amnesty International a affirmé que selon le numéro du 17 juillet 1998 du *Xinjian Daily*, l'agent avait été tué alors qu'il examinait des femmes en âge d'enfanter dans le comté d'Awat (*ibid.*). Le 18 juillet 1994, le centre de planification familiale d'Aksu a été le théâtre d'une explosion provoquée par une bombe (*ibid.*). Après cette explosition et une autre qui a eu lieu dans un endroit non précisé, pendant des semaines qui ont suivi ces événements, les forces de sécurité ont traité brutalement les habitants du district (*ibid.*). Amnesty International rapporte que [traduction] « la répression et le mécontentement reliés à la politique en matière du contrôle des naissances se poursuivent » (*ibid.*).

7. INITIATIVES DU GOUVERNEMENT

An article publié au début de 1999 a cité les propos de Zhang Weiqing, ministre de la Commission d'État de la planification familiale (CEPF), selon lesquels le gouvernement reconnaissait la nécessité de réformer la politique du pays en matière de population, notamment en entourant le travail de planification familiale d'un cadre juridique, en incluant dans le programme des services globaux, y compris ceux de sensibilisation et d'éducation, en assurant la gestion scientifique du programme, en tenant compte des facteurs sociaux, et en mettant en oeuvre certaines mesures de sécurité sociale (*Liaowang* 11 janv. 1999).

Plusieurs déclarations faites par le gouvernement chinois dans des tribunes internationales en 1998 et 1999 indiquent de manière constante que la politique en matière de population du pays a évolué et continuera d'évoluer (Xinhua 29 oct. 1998; IPS 9 avr. 1998; Zhang 9 févr. 1999). À une conférence sur les questions démographiques tenue à La Haye en février 1998, Zhang Yuqin, sous-ministre de la Commission d'État de la planification familiale (CEPF), a affirmé qu'un changement de l'orientation de la politique avait commencé dès 1995 (*ibid.*). À cette époque-là, le gouvernement a élargi les bases de sa politique en matière de population, qui n'était plus axée sur la seule planification familiale mais plutôt sur une approche démographique globale qui comprenait notamment le développement économique et l'allègement de la pauvreté (*ibid.*). Selon la sous-ministre, il s'agissait d'une transition d'une approche [traduction] « administrative » à une approche [traduction] « axée sur le service », approche qui exclut toute coercition (*ibid.*). À une conférence internationale tenue en octobre 1998, Cong Jun, fonctionnaire de la CEPF, a souligné l'importance d'informer la population sur la santé de la reproduction (Xinhua 29 oct. 1998). Elle a par ailleurs signalé que la stérilisation masculine gagnait du terrain dans plusieurs provinces, dont Sichuan et Shaanxi (*ibid.*). Un autre fonctionnaire de la CEPF a également fait savoir que l'approche administrative allait être remplacée par une approche axée sur le service, qui mettrait l'accent sur [traduction] « la sensibilisation, la formation, les cliniques et l'assistance sociopsychologique (IPS 9 avr. 1998).

7.1 Programmes

Au cours des dernières années, plusieurs programmes locaux de santé de la reproduction ont été mis sur pied en Chine. En 1995, le gouvernement, pour expérimenter une nouvelle orientation de la planification familiale, a lancé un programme-pilote dans les régions suivantes : le comté de Nongan dans la province de Jilin, le comté de Liaoyang dans la province de Liaoning, la ville de Jimo dans la province de Shandong, le comté de Yandu dans la province de Jiangsu, et le comté de Deqing dans la province de Zhejiang (toutes ces régions sont des zones rurales), ainsi que le district de Luwan, à Shanghai (Zhang 9 févr. 1999; Gu déc. 1998, 3). En 1997, le programme-pilote a été introduit dans cinq autres régions : le district de Xuanwu dans la ville de Pékin, le district de Heping dans la ville de Tianjin, le district de Xuanwu dans la ville de Nanjing et la ville de Zhuzhou dans la province de Hunan (toutes ces régions sont des zones urbaines), ainsi que le comté de Liuyang dans la province de Hunan (*ibid.*, 3-4).

Les objectifs de l'expérience, dans leurs grandes lignes : favoriser chez les fonctionnaires de la planification familiale une démarche [traduction] « axée sur les clients », offrir des services techniques, de l'assistance

sociopsychologique et de l'information améliorés, rehausser les compétences des fonctionnaires locaux de la planification familiale, et améliorer les installations physiques (*ibid.*, 4-6). Les régions qui participaient à cette expérience étaient celles qui s'étaient portées volontaires; selon un rapport sommaire sur l'expérience, toutes les régions qui y participaient se caractérisaient par un niveau socio-économique relativement élevé et par le [traduction] « solide rendement du programme de planification familiale » dans le passé; donc, selon l'auteur du rapport, il est difficile d'évaluer jusqu'à quel point les résultats positifs de ces régions pourront être reproduits dans d'autres régions (*ibid.*, 7). Le programme englobait 200 comtés au début de 1998, et 300 comtés (plus de 10 p. 10 des comtés du pays) à la fin de 1998 (*ibid.*, 13; Zhang 9 févr. 1999; *Liaowang* 11 janv. 1999). Une analyse complète du programme devrait être publiée vers le milieu de 1999 (Gu déc. 1998, 13).

Le gouvernement a publié des renseignements sur d'autres initiatives destinées à améliorer les soins de santé offerts aux mères et la planification familiale (CEDAW 10 juin 1997, article 2; CEPF s.d.; Xinhua 8 oct. 1998). Par exemple, selon Xinhua, l'emploi d'autres moyens de contraception est encouragé dans 10 villes, dont Dalian où un programme a été mis sur pied en 1993 (*ibid.*). La même source d'information a en outre signalé que 98 cliniques de planification familiale, qui offraient des services dans le domaine de la santé de la reproduction, avaient été mis sur pied dans 130 villes (*ibid.*).

Dans le comté de Yicheng (province de Shaanxi), le gouvernement appuierait tacitement depuis 1986 un système expérimental selon lequel les couples qui acceptent de reporter leur mariage jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 24 ans sont autorisés d'avoir un deuxième enfant quand la femme atteint l'âge de 30 ans (*South China Morning Post* 1er avr. 1999). La proportion de couples ayant un deuxième enfant y serait légèrement supérieure à la moyenne provinciale (38,8 contre 31,8 p. cent); peu de couples auraient trois enfants. (*ibid.*). Une naissance hors plan entraîne une amende de 5 000 yuans [915 $CAN]. Les enfants uniques bénéficient de la gratuité des soins de santé et de l'éducation; de plus, on accorde d'office au premier enfant un terrain à cultiver (*ibid.*).

Plusieurs organisations étrangères ont également collaboré à des programmes de planification familiale. Ainsi, l'organisation japonaise de coopération internationale en planification familiale (Japanese Organization for International Cooperation in Family Planning—JOICFP), ONG japonaise, participe à des programmes locaux dans diverses régions de la Chine (*JOICFP News* juill. 1998). À la mi-1998, la JOICFP collaborait à 26 programmes dans 23 provinces, programmes qui fournissaient de l'aide à plus de sept millions de personnes (*ibid.*). Il s'agissait notamment de programmes de formation, d'échanges de fonctionnaires dans le domaine de la planification familiale, de promotion des soins de santé de la reproduction et de services de santé de la reproduction dans les régions suivantes : ville de Qionghai (province de Hainan), comté de Dali (province de Shaanxi), ville de Taicang dans la municipalité de Suzhou (province de Jiangsu), Shanghai, comté de Jingchuan (province de Gansu Province), comté de Tongxin (région autonome de Ningxia Hui), Tuokesun (région autonome ouïgoure du Xinjiang) et Nanchuan (Chongqing) (*ibid.*, févr. 1999; *ibid.*, janv. 1999; *ibid.*, oct. 1998; *ibid.*, juill. 1998; *ibid.*, avr. 1998a). L'institut Raoul Wallenberg, organisation suédoise, mène lui aussi, avec la collaboration des autorités, des ateliers où les fonctionnaires chinois de la planification familiale reçoivent de la formation sur le droit international en matière de droits de la personne et de politique en matière de population (Grimheden 29 mars 1999; Zhang 9 févr. 1999). Un de ces ateliers a eu lieu en mai 1998 et un autre, en janvier 1999 (Grimheden 29 mars 1999).

En 1998, la Chine a adhéré à l'organisation Partners in Population and Development (PPD), formée à la suite de la Conférence internationale sur la population et le développement tenue en 1994 au Caire; le PPD comprend 14 pays membres qui s'échangent des informations sur les programmes de santé de la reproduction et de développement (*Earth Times* 8 déc. 1998).

En 1998, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP), a lancé à grand renfort de publicité un programme de planification familiale et de santé de la reproduction dans 32 comtés de la Chine destiné à mettre le holà à l'application abusive de la politique en matière de planification familiale (FNUAP 8 juill. 1997, 13). (Voir à l'annexe B la liste des 32 comtés). Le programme se donne comme objectif [traduction] « de mettre en oeuvre la démarche axée sur les gens dont on a convenu à la Conférence internationale sur la population et le développement en aidant à mettre à la disposition des Chinois et des Chinoises des services facultatifs de haute qualité axés sur les clients » (*ibid.*, 3). Un fonctionnaire du FNUAP cité par l'Inter Press Service a déclaré que [traduction] « la nature facultative [des services] et la nécessité de ne plus exiger des fournisseurs des services de planification familiales qu'ils remplissent des quotas et qu'ils atteignent des objectifs » constituaient les éléments clés du programme du FNUAP (9 avr. 1998). Pour éviter une explosion éventuelle de naissances, le gouvernement chinois ne fait pas beaucoup de réclame pour ce programme, selon le *South China Morning Post* (21 mars 1998). Le programme de quatre ans, qui devait à terme être mis en oeuvre à l'échelle du pays, doit être revu à la mi-1999 (FNUAP 8 juill. 1997, 3, 10). Selon le *British Medical Journal*, le programme touchera 20 millions de personnes dans les communautés urbaines comme dans les communautés rurales (28 mars 1998).

Dans un article publié en février 1999 dans la revue médical *The Lancet*, une journaliste a décrit une visite d'installations de planification familiale; cette visite, destinée aux journalistes internationaux, avait été financée par la fondation Rockefeller (13 févr. 1999). Selon la journaliste, deux cliniques de planification familiale à Shanghai et dans la province de Hangzhou offraient divers services dans le cadre de la politique officielle du gouvernement visant à fournir davantage de [traduction] « services "axés sur les clients" » (*ibid.*). Au nombre de ces services figurent notamment des [traduction] « conférences amicales » sur la politique de l'enfant unique (*ibid.*). Voici ce que dit en outre la journaliste dans sa description globale de la politique.

> [Traduction]
>
> Le gouvernement tente d'apaiser les craintes du public en assouplissant les lois. Les cliniques de planification familiale offrent maintenant aux couple le choix entre le stérilet et la stérilisation féminine — les Chinois croient que la vasectomie affaiblit les hommes. Le public commence à avoir accès aux pilules contraceptives, aux injections d'hormones et même aux condoms, mais à l'heure actuelle on encourage les femmes qui ont déjà un enfant à employer un stérilet au lieu de subir la ligature des trompes; on stérilise presque toujours encore les femmes ayant deux enfants ou plus. Si une femme qui a déjà un fils tombe enceinte une deuxième fois, on lui conseille de se faire avorter, sans pourtant la contraindre à le faire. Si la femme enceinte décide de ne pas mettre fin à la grossesse, elle doit payer une « amende » destinée à couvrir le montant que le deuxième enfant « coûte à la société ». Il s'agit d'une taxe annuelle qui varie entre 20 p. 100 et 300 p. 100 du salaire combiné des deux parents, payable pendant une période pouvant atteindre cinq ans, selon la région qu'ils habitent. Si le premier enfant du couple est une fille et qu'ils veulent essayer d'avoir un garçon, la femme peut tomber enceinte de nouveau sans avoir à payer d'amende (*ibid.*).

7.2 Réactions aux initiatives du gouvernement

Selon l'évaluation faite sur le terrain par Gu Baochang, qui a participé à la mise sur pied et à la surveillance des initiatives locales décrites ci-dessus, il reste encore beaucoup de chemin à faire dans la réorientation des méthodes d'application de la politique chinoise en matière de population (14 avr. 1999). Toutefois, il croit fermement que les autorités sont réellement déterminées à opérer un changement, et que dans les régions où des programmes-pilotes ont été établis, les nouvelles méthodes ont été bien intégrées. Selon lui, les programmes-pilotes ont démontré que différentes façons de mettre en oeuvre la planification familiale sont possibles dans le contexte chinois, et les nouvelles méthodes suscitent de plus en plus d'intérêt dans de nombreuses régions du pays (*ibid.*). Une fois les craintes initiales dissipées, la population locale et les autorités de la planification se sont toutes deux dites contentes des résultats des programmes-pilotes (*ibid.*).

Gu Baochang a déclaré que la participation à ces programmes doit être volontaire pour qu'ils marchent dans d'autres régions de la Chine (*ibid.*). Il y a eu, dans le passé, des problèmes avec des programmes dictés par le gouvernement central ou par des organismes extérieurs (*ibid.*). L'idéal serait que ce nouveaux programmes ne bénéficient d'aucune subvention du gouvernement central ou des sources extérieure, de manière à mettre en relief encore plus l'autodétermination locale. Gu Baochang a toutefois reconnu que le manque de financement extérieur pourrait poser un problème dans les régions pauvres du pays, et qu'on est en train de faire des tentatives pour obtenir des subventions extérieures (*ibid.*).

Selon *Le Monde*, la nouvelle démarche du gouvernement vise surtout à rendre la politique chinoise en matière de population plus acceptable aux étrangers conservateurs, et notamment aux Américains, dont l'opposition à la politique chinoise en matière de population avait par le passé nui aux tentatives faites par la Chine d'obtenir de l'aide internationale (7 nov. 1998). Selon Sophia Woodman, le problème le plus important de la nouvelle démarche [traduction] « axée sur le service » est le manque des ressources qu'elle juge nécessaires pour entretenir la nouvelle infrastructure et former le personnel (13 avr. 1999). Elle a ajouté que les fonds débloqués pour ces programmes devraient faire l'objet d'une surveillance étroite, de manière à éviter qu'ils soient détournés à d'autres programmes. Selon elle, l'abondance de programmes est certainement un signe encourageant, mais il est difficile d'avoir des renseignements sur leur mise en oeuvre.

Plusieurs sources d'information ont fait remarquer que la nouvelle démarche risque d'engendrer une discrimination contre le Chinois pauvres des zones rurales. Selon le TIN, les revenus sont trois plus élevés dans les villes qu'à la campagne (15 avr. 1999). Les Chinois pauvres pourraient être davantage vulnérables à des incitations financières ou à des pressions au travail visant à les amener à respecter la politique en matière de population (*The Lancet*

6 juin 1998). Selon Sophia Woodman, il y a plus de chances que les habitants des zones prospères aient accès aux avantages des programmes [traduction] « axés sur le service », qui exigent beaucoup de ressources (13 avr. 1999). De plus, c'est dans ces zones prospères que les gens auraient peut-être intérêt à avoir moins d'enfants (*ibid.*).

Certains commentateurs sont d'avis que le gouvernement central doit souligner dans une déclaration officielle que les abus ne seront pas tolérés (CEDAW 3 févr. 1999, 6; Woodman 13 avr. 1999). Il y a deux autres points qui suscitent l'inquiétude. Premièrement, les fonctionnaires aux différents niveaux ne s'entendent pas tous sur la nouvelle approche. Deuxièmement, il y a la possibilité que les haut fonctionnaires centraux aient peur de ne plus pouvoir diriger la situation dans les zones éloignées, et que les fonctionnaires locaux quant à eux voient les réformes d'un oeil sceptique, qu'ils les assimilent mal ou qu'ils craignent les répercussions de la situation au centre (*ibid.*; Gu 14 avr. 1999; *The New York Times* 1er nov. 1998). Les femmes pourraient voir la nouvelle approche d'un oeil soupçonneux, à cause de leurs expériences dans le passé (*ibid.*). En outre, comme l'a fait remarquer le *South China Morning Post*, « la persuasion peut frôler la contrainte dans le vocabulaire de gouvernements autoritaires » (21 mars 1998).

7.3 Modifications juridiques

En novembre 1998, le loi chinoise sur l'adoption a été assouplie de manière à permettre aux gens d'adopter plus d'un enfant, qu'ils soient déjà parents ou non (*ibid.*, 6 nov. 1998). Afin d'empêcher des violations de la politique de l'enfant unique, les rédacteurs de la loi y ont inclus une disposition selon laquelle l'abandon ou la vente d'enfants entraîne une amende d'au moins 1 000 yuans [183 $CAN] (*ibid.*; Xinhua Domestic Service 29 oct. 1998). La version modifiée de la loi interdit aux parents qui ont donné un enfant pour qu'il soit adopté d'avoir un autre enfant (*ibid.*). La version modifiée de la loi devait entrer en vigueur en avril 1999 (*South China Morning Post* 6 nov. 1998).

Les autorités chinoises travaillent à l'élaboration de nouvelles lois sur la population (*Liaowang* 11 janv. 1999; CEPF 13 avr. 1999; Gu 14 avr. 1999; Grimheden 29 mars 1999). Un groupe de rédacteurs législatifs chinois a l'intention de voyager un Suède en automne 1999 afin de discuter de cette initiative (*ibid.*). Zhang Weiqing, ministre de la CEPF, espère que la nouvelle législation sera incluse dans l'ordre du jour de l'actuelle session législative du gouvernement (*Liaowang* 11 janv. 1999). Selon la CEPF, la loi est encore à l'étape de la recherche, et aucune information la concernant n'a été rendue publique (13 avr. 1999). Gu Baochang a fait savoir que le contenu de la loi fait l'objet de beaucoup de discussions internes chez les décideurs, mais il a déclaré qu'à son avis, il existe une réelle volonté de créer une nouvelle loi (14 avr. 1999). Il a toutefois affirmé que la mise en pratique de la nouvelle loi ne sera pas une mince affaire (*ibid.*).

8. PERSPECTIVES D'AVENIR

Si les fonctionnaires chinois ont annoncé dans les tribunes internationaux que la Chine entend effectuer un virage dans sa politique en matière de population, ils soulignent d'une manière constante, surtout à l'intérieur du pays, que c'est le gouvernement qui va continuer de diriger cette politique (*Hong Kong Standard* 16 mars 1999; *Population News* 9 nov. 1998; IPS 9 avr. 1998; *Zhongguo Xinwen She* 28 sept. 1998; Woodman 13 avr. 1999; Xinhua 3 nov. 1998; *ibid.* 23 févr. 1998). En février 1998, Peng Peiyun, alors ministre responsable de la politique en matière de planification familiale, a nié qu'il y aurait un assouplissement des pratiques de planification familiale et a déclaré qu'on ne prévoyait que quelque modifications au niveau local pour tenir compte de certaines conditions locales précises (*ibid.*). Elle a fait remarquer en particulier que dans certaines régions rurales, le programme n'était pas [traduction] « bien géré » (*ibid.*). Zhang Weiqing, ministre de la CEPF, a déclaré en mars 1999 que [traduction] « la Chine suivra rigoureusement la politique actuelle en matière de planification familiale pendant longtemps » (*Hong Kong Standard* 16 mars 1999). L'Agence France Presse a signalé dans le premier trimestre de 1999 que la Chine [traduction] « intensifie » l'application de la politique en matière de planification familiale (18 mars 1999). L'Inter Press Service a fait remarquer que [traduction] « la Chine essaie de souligner encore plus énergiquement que la politique de l'enfant unique n'a pas changé que ses objectifs restent les mêmes. En effet, une réunion nationale tenue ici récemment a souligné que "la planification familiale est la politique la plus fondamentale de la Chine", et a averti "qu'aucun relâchement ne doit être permis dans le travail de planification familiale " » (IPS 9 avr. 1998).

Les sources orales jointes par la Direction des recherches se sont elles aussi entendues pour dire que, selon toute apparence, il n'y a eu aucune modification importante du principe fondamental de la politique du gouvernement en matière de population, principe qui accorde la priorité absolue au ralentissement de la croissance démographique du pays (Conly 7 avr. 1999; Hardee 31 mars 1999; Woodman 13 avr. 1999; Gu 14 avr. 1999). Selon Gu Baochang, l'objectif final n'est pas de mettre en oeuvre des programmes de réformes, mais de les institutionnaliser, ce qui ne s'est pas produit encore (*ibid.*).

À l'approche de la poussée démographique prévue pour les années 2009-2114, le gouvernement a lancé à la fin de 1998 une campagne intensive à l'échelle du pays pour mettre en relief sa politique en matière de population (Xinhua 3 nov. 1998; *Renmin Ribao* 28 oct. 1998). Le gouvernement a fait savoir qu'à l'avenir, la politique visera particulièrement les zones rurales — spécialement les provinces centrales et occidentales — ainsi que la population nomade (Xinhua 6 nov. 1998; *ibid.* 16 mars 1998; *Liaowang* 11 janv. 1999). Soixante pour cent du budget du programme sera consacré à la Chine occidentale et centrale (*ibid.*).

À PROPOS DE CERTAINES SOURCES

Gu Baochang

Ancien directeur adjoint du China Population Information and Research Center (CPIRC), Gu Baochang est actuellement chargé de programmes et associé supérieur du Population Council de New York, où il dirige un programme pilote visant à améliorer les soins de santé de la reproduction en Chine. Le Population Council est une ONG de recherche sans but lucratif qui a été fondée en 1952 et qui pour but d'améliorer le bien-être et la santé de la reproduction de l'actuelle et des futures générations partout dans le monde, et de collaborer à l'établissement d'un équilibre humanitaire, équitable et durable entre la population et les ressources. Le Population Council analyse les enjeux et les tendances démographiques, fait de la recherche dans les sciences sociales et les sciences de la reproduction, élabore de nouveaux moyens de contraception, collabore avec des organismes publics et privés pour améliorer la qualité et l'accessibilité des services de planification familiale et de santé de la reproduction, aide les gouvernements à élaborer et à mettre en application des politiques efficaces en matière de population, et favorise le développement des ressources professionnelles des pays en voie de développement en collaborant à des recherches et à des programmes, en participant à des échanges de technologie et en offrant des prix et des bourses d'études. L'organisation est financée par des gouvernements, des fondations, d'autres ONG, des sources internes, des organisations multilatérales, des sociétés commerciales et des particuliers. Ces renseignements ont été puisés au site Web du Population Council à l'adresse <http://www.popcouncil.org/>.

Shanti Conly

Shanti Conly est directrice des recherches et de l'analyse des politiques chez Population Action International (PAI). Cet organisme a pour but de promouvoir les politiques et les programmes qui ralentissent la croissance de manière à améliorer la qualité de la vie de tout le monde. L'organisme PAI prône l'expansion de la planification familiale volontaire et d'autres services de santé de la reproduction, et aimerait que les jeunes filles et le femmes aient plus de possibilités d'avancement dans les domaines de l'éducation et de l'économie. Il cherche à accroître partout dans le monde les appuis politiques et financiers des programmes et des politiques en matière de population qui sont efficaces tout en respectant les droits de l'individu. Ces renseignements ont été puisés au site Web de l'organisation PAI à l'adresse <http://www.populationaction.org/>.

Karen Hardee

Karen Hardee est directrice des recherches du programme des politiques de l'organisation Futures Group International. À l'époque où elle avait collaboré à la rédaction de l'étude intitulée *The Effect of Family Planning on Women's Lives: The Case of the People's Republic of China*, citée dans le présent exposé, elle était chercheure scientifique principale de la division des études féminines de l'organisation Family Health International (FHI).

Sophia Woodman

Sophia Woodman est directrice des recherches de Human Rights in China (HRIC), ONG internationale fondée en mars 1989 par des scientifiques et savants chinois. L'organisation HRIC surveille l'application, en Chine, des normes internationales en matière de droits de la personne. Elle prône le respect des droits de la personne et sensibilisent les Chinois de la Chine et de la diaspora à cette question. Elle consigne et porte à la connaissance du public les violations des droits de la personne qui se produisent en Chine, et elle renseigne les Chinois sur les normes internationales en matière de droits de la personne et sur les méthodes d'application de celles-ci. En outre, elle aide ceux qui se font harceler ou emprisonner en Chine parce qu'ils exercent leurs droits de manière non violente. Tout le

travail de l'organisation a pour objectif principal d'encourager et de renforcer le mouvement naissant de défense des droits de la personne en Chine. Ces renseignements ont été puisés au site Web de l'organisation HRIC à l'adresse <http://www.hrichina.org/>.

Tibet Information Network (TIN)

Le Tibet Information Network est un service indépendant de nouvelles et de recherches qui fournit des informations, accompagnées d'analyses, des événements qui se produisent au Tibet. Depuis son lancement en octobre 1987, le TIN couvre l'actualité tibétaine et publie des rapports spécialisés sur divers questions sociales, économiques et politiques. Ces renseignements ont été puisés au site Web du TIN à l'adresse <http://www.tibetinfo.net/>.

ANNEXE A : RÈGLES DE PLANIFICATION FAMILIALE DE LA RÉGION DE QUANZHOU

Remarque : la traduction française des règles, présentée ci-dessous, est une retraduction de la traduction anglaise fournie par l'ambassade des États-Unis à Pékin, et comprend les notes du traducteur anglais ainsi que celles de l'ambassade des États-Unis.

[Traduction du paragraphe d'introduction de l'ambassade des États-Unis]

Le règlement présenté ci-dessous était affiché sur le mur d'un édifice situé sur le bord d'un artère passant au centre-ville de Quanzhou (province de Fujian). Selon un commerçant dont la boutique est située à proximité, les autorités du district de Li ont affiché ces règles il y a environ trois ans. En 1997, ce district a été divisé en plusieurs petits districts englobant la ville de Quanzhou et ses environs.

[DÉBUT DE LA TRADUCTION]

Politiques, lois et règles et matière de planification familiale

La politique globale de la Chine en matière de planification familiale vise à limiter la taille de la population, à améliorer la qualité de la population, à ramener le taux de croissance démographique à un niveau qui soit compatible avec la croissance de la société et qui soit en harmonie avec l'utilisation des ressources, l'écologie et l'environnement.

Politique en matière de fécondité

La politique en matière de fécondité encourage le report du mariage, interdit les naissances en dehors du cadre de la planification familiale, encourage le report de la procréation et interdit le mariage et la procréation précoces. La politique en matière de fécondité interdit également qu'on fasse adopter ses enfants ou qu'on adopte des enfants illégalement.

Si l'homme et la femme sont tous deux fermiers, l'homme ne doit pas se marier avant d'avoir 22 ans révolus et la femme, avant d'avoir 20 ans révolus [Note du traducteur anglais : le terme employé, *zhou sui*, fait référence à l'âge depuis la naissance, et non à l'âge selon le système chinois traditionnel selon lequel un enfant a un an à sa naissance et un an de plus au festival du printemps suivant.] À la naissance de leur premier enfant, l'homme doit avoir au moins 22 ans et 10 mois, et la femme, 20 ans et 10 mois. Si le premier enfant est un fils, d'autres enfants ne sont pas permis (sauf dans les cas où une autorisation officielle a été obtenue en conformité avec le règlement de la planification familiale). Si le premier enfant est une fille, le couple peut, en en faisant la demande, obtenir l'autorisation d'avoir un autre enfant, mais il faut un intervalle d'au moins quatre ans complets entre la naissance du premier enfant et celle du deuxième.

Si l'homme et la femme sont tous deux cadres ou travailleurs professionnels, ou s'ils habitent une zone urbaine, la règle concernant le report du mariage et de la procréation s'applique à eux. Le couple ne peut avoir qu'un seul enfant (sauf dans les cas où une autorisation officielle a été obtenue en conformité avec le règlement de la planification

familiale). Selon la règle concernant le report du mariage, l'homme doit avoir au moins 25 ans révolus et la femme, 23 ans révolus, au moment du mariage. Par procréation reportée on entend la naissance d'un premier enfant à une femme mariée ayant au moins 24 ans ou à une femme qui se marie à cet âge pour ensuite avoir un enfant.

Si le mari et la femme sont tous deux fermiers et qu'ils ont un fils, ou si le mari ou la femme est cadre ou travailleur professionnel, ou s'ils habitent une zone urbaine, le couple doit demander un certificat d'enfant unique dans les trois mois suivant la naissance de leur enfant.

Le couple qui satisfait à ces conditions et qui veut avoir un enfant doit demander un « certificat de planification familiale ». Toute grossesse ou naissance au sein d'un couple qui n'a pas de « certificat de planification familiale » est assimilée à une grossesse ou à une naissance non conforme à la planification familiale. Si la femme qui a un tel certificat ne tombe pas enceinte au cours de la période précisée par le « certificat de planification familiale », elle doit faire une nouvelle demande auprès de l'organe qui a émis le premier certificat.

Politique en matière de méthodes de contraception

La femme qui se marie à un âge précoce doit utiliser un stérilet ou un implant [note de l'ambassade des États-Unis à Pékin : semblable au Norplant] jusqu'à ce que les arrangements soient faits en vue d'une naissance à l'âge de naissance reportée. Dans les trois mois suivant la naissance du premier enfant, le couple doit adopter un moyen de contraception efficace. Dans les trois mois suivant la naissance d'un deuxième enfant, soit l'homme soit la femme doit se faire stériliser. La stérilisation en vue d'avoir un enfant en se soustrayant aux règles de la planification familiale est interdite. [Note du traducteur anglais : selon un médecin chinois qui a travaillé dans le domaine de la planification familiale dans une usine, cette disposition, *jin zhi baotai jiezha,* sert à interdire la pratique de certaines femmes rurales qui, pendant qu'elles sont enceintes d'un enfant additionnel, se font ligaturer afin d'obtenir un certificat de planification familiale, ce qui leur permet de soustraire aux vérifications de la planification familiale et de donner naissance à leur enfant.] Il faudrait prendre des mesures supplémentaires dans le cas d'une grossesse non conforme à la planification familiale.

Quant aux femmes qui utilisent un stérilet, il faudrait faire inspecter celui-ci une fois par saison. Doivent utiliser un médicament ou un dispositif anticonceptionnel : les couples qui viennent de se marier et qui n'ont pas encore obtenu leur certificat de planification familiale, les couples qui ont un certificat mais qui n'ont pas eu d'enfant ou qui, après la naissance de leur enfant, n'ont pas encore commencé à employer une méthode de contraception, les hommes stérilisés (pendant un an suivant leur stérilisation), et les femmes stérilisées (pendant six mois suivant leur stérilisation). Dans de tels cas, la femme subit un test de grossesse chaque saison, et la femme qui utilise un implant contraceptif doit se faire examiner tous les six mois. L'avortement fondé sur le sexe de l'enfant est interdit, et il est interdit [à la femme] de mettre fin personnellement à sa grossesse.

Responsabilité juridique

Le couple qui a un enfant non autorisé par les règles de planification familiale doit payer un « droit de naissance non planifiée » (*Jihua shengyu wai shengyu fei*).

1. Le couple qui a eu son premier enfant trop tôt ou qui n'a pas respecté l'intervalle entre le premier et le deuxième enfant doit payer un droit variant entre 60 p. 100 et 100 p. 100 du revenu annuel combiné du couple.
2. Le couple qui a plus d'un enfant doit payer un droit variant entre le double et le triple de leur revenu annuel combiné.
3. Le couple qui dépasse de deux enfants le nombre autorisé par les règles de planification familiale doit payer un droit variant entre le quadruple et le sextuple de leur revenu annuel combiné. Les amendes sont plus lourdes pour le couple qui dépasse de trois enfants ou de plus de trois enfants le nombre autorisé par les règles de planification familiale.

L'adoption non autorisée d'un enfant est assimilée à une [naissance] additionnelle non conforme à la planification familiale [...] par les règles de planification familiale.

[Note du traducteur anglais : Les adoptions non officielles — qui sont organisées selon des ententes entre deux familles et qui ne sont rendues officielles au moyen d'une modification du registre de la famille que si la situation l'exige beaucoup plus tard — font partie des moeurs traditionnelles de la Chine du sud. La règle présentée ci-dessus a pour but de faire en sorte que l'adoption ne soit pas utilisée pour contourner la limite d'un ou de deux enfants prescrite par les règles de planification familiale.]

Les employés des organismes d'État, des organismes du Parti ou des sociétés commerciales, qui enfreignent les règles de planification familiale ou les sanctions imposées en vertu des règles disciplinaires du gouvernement ou du Parti, encourent des peines supplémentaires.

Administration populaire de la région de Li (Département de la propagande)

[FIN DE LA TRADUCTION]

Source : Ambassade des États-Unis, Pékin. Janvier 1999. « Quanzhou, Fujian--A Traveler's Tale ».

ANNEXE B : COMTÉS QUI PARTICIPENT AU PROGRAMME DU FNUAP EN CHINE

COMTÉ	PROVINCE
Fengnin	Hebei
Luanxian	Hebei
Wenshui	Shaanxi
Aohanqi	Inner Mongolia
Guichi	Anhui
Xuanzho	Anhui
Jianou	Fujian
Yushui	Jiangxi
Dongmi	Shandong
Xinyang	Henan
Mengzh	Henan
Yingsha	Hubei
Qianjian	Hubei
Linwu	Hunan
Youxian	Hunan
Sihui	Guangdong
Lipu	Guangxi
Longan	Guangxi
Wencha	Hainan
Bazhong	Sichuan
Yilong	Sichuan
Pingba	Guizhou
Zhenfen	Guizhou
Xinping	Yunnan
Xiangyu	Yunnan
Luonan	Shaanxi
Xixiang	Shaanxi
Yuzhong	Gansu
Datong	Qinghai
Pingluo	Ningxia
Kuerle	Xinjiang

Rongcha	Chongqing

Source : FNUAP 8 juill. 1997 « United Nations Population Fund Proposed Projects and Programs » (CPR/98/P01- « Reproductive Health/Family Planning Project »)

RÉFÉRENCES

The Age.18 octobre 1998. Tania Ewing. « The Sterilisation of China ». [Internet] <www.theage.com.au> [Date de consultation : 15 avr. 1999]

Agence France Presse (AFP). 18 mars 1999. « 3,000 Shanghai Women Reverse Sterilization Operation ». [Internet] <www.insidechina.com> [Date de consultation : 18 mars 1999]

_____. 2 février 1999. « PRC Queries Human Rights Discussion at Women's Forum ». (FBIS-CHI-99-033 3 févr. 1999/WNC)

_____. 6 décembre 1998. « Une province prohibe les échographies pour déterminer le sexe du foetus ». (AFP Mail <topic@alc1.par.afp.com> reçu le 6 déc. 1998)

_____. 27 octobre 1998. Luisetta Mudie. « Activists Close Discussion Group After Police Action ». (FBIS-CHI-98-300 27 oct. 1998/WNC)

_____. 20 octobre 1998. « High Population Growth Worries Booming Southern Chinese Province ». (NEXIS)

Ambassade des États-Unis à Pékin. Janvier 1999. « Quanzhou, Fujian—A Traveler's Tale ». [Internet] <www.usembassy-china.gov/english/sandt/Quzhweb.htm> [Date de consultation : 30 mars 1999]

_____. Juin 1998. « PRC Family Planning: The Market Weakens Control but Encourages Voluntary Limits ». [Internet] <www.usembassy-china.gov/english/sandt/POPMYWB.htm> [Date de consultation : 30 mars 1999]

Amnesty International. 21 avril 1998. *People's Republic of China: Gross Violations of Human Rights in the Xinjiang Uighur Autonomus Region*. (AI Index: ASA 17/18/99). Londres : Amnesty International.

Anhui Ribao [Hefei, en chinois]. 8 octobre 1998. Dong Yajie, Zhu Bo et Wu Long. « Anhui on Serious Family Planning Frauds ». (FBIS-CHI-98-295 22 oct. 1998/WNC)

Australian Broadcasting Corporation [Brisbane]. 4 mai 1999. « Harradine Reveals Forced Abortion of Refugee ». [Internet] <www.abc.net.au/news/1999/05/item19990504220827_1.htm> [Date de consultation : 27 mai 1999]

British Broadcasting Corporation (BBC). 1er septembre 1998. « World : Asia-Pacific: Chinese Elders Face Uncertain Future ». [Internet] <news2.thdo.bbc.co.uk/hi/eng...pacific/newsid%5F162000/162251.stm> [Date de consultation : 18 mars 1999]

_____. 7 juillet 1998. « World : Asia-Pacific: China: Warning Against "Coercion" in Family Planning ». [Internet] <news2.thdo.bbc.co.uk/hi/eng...pacific/newsid%5F128000/128229.stm> [Date de consultation : 18 mars 1999]

British Medical Journal. 28 mars 1998. Doug Payne. « China Moves to Change Policy on Child Quotas ». [Internet] <www.bmj.com/cgi/content/full/316/7136/955/j> [Date de consultation : 17 mars 1999]

Carnell, Brian. S. d.. « China's One-Child Policy ». [Internet]. <www.overpopulation.com/one_child.html> [Date de consultation : 1er avr. 1999]

China Rights Forum [New York]. Printemps 1998. « News Update: Population ».

The Cincinnati Enquirer. 1 er avril 1999. Cal Thomas. « Pregnancy is a Crime in China ». (NEXIS)

Comité de l'élimination de la discrimation contre les femmes (CEDAW). 3 février 1999. CEDAW/C/1999/I/L.1/Add.7. « Concluding Observations of the Committee on the Elimination of Discrimination Against Women: China » [Internet] <www.unhchr.ch/tbs/doc.nsf/M...626a980256732003e82c8?Opendocument> [Date de consultation : 8 avr. 1999]

_____. 1 er février 1999. Communiqué de presse WOM/1093. « Chinese Women Face Bitter Clashes Between Family Responsibilities and Competition for Employment, Anti-Discrimination Committee Told ». [Internet] <www.un.org/News/Press/docs/> [Date de consultation : 8 avr. 1999]

_____. 10 juin 1997. « Consideration of Reports Submitted by States Parties Under Article 18 of the Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination Against Women: Third and Fourth Periodic Reports of States Parties: China ». [Internet] <www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/chin> [Date de consultation : 8 avr. 1999]

Comission d'État de la planification familiale (CEPF), Pékin. 13 avril 1999. Correspondance.

_____. Sans date. « Efforts to Control Population Growth and Improve People's Quality of Life ». [Internet] <www.sfpc.gov.cn/homepage/e-chap2.htm> [Date de consultation : 9 avr. 1999]

Comité des relations internationales des États-Unis (United States Committee on International Relations), Chambres des représentants (House of Representatives). 10 juin 1998. « Forced Abortion and Sterilization in China: The View from the Inside. Hearing Before the Subcommittee on International Operations and Human Rights ». [Internet] <commdocs.house.gov/committees/intlrel/hfa49740.000/hfa49740_0f.htm> [Date de consultation : 16 mars 1999]

Conly, Shanti, directrices de la recherche et de l'analyse en matière de politiques, Population Action International, Washington, DC. 7 avril 1999. Entretien téléphonique.

Country Reports on Human Rights Practices 1998. 1999. « China ». [Internet] <www.state.gov/www/global/human_rights/1998_hrp_report/china.html> [Date de consultation : 9 mars 1999]

Current History [Philadelphie]. Septembre 1998. Vol. 97, n° 620. Susan Perry. « Holding up Half the Sky: Women in China ».

Earth Times News Service. 8 décembre 1998. Erin Trowbridge. « Population Group of 14 Nations Say They are Ready to Act on Commitments ». [Internet] <earthtimes.net/dec/southsouthinitiativepopulationdec8_98.htm> [Date de consultation : 12 mars 1999]

The Economist [Surrey, R.-U.]. 19 décembre 1998. « 6.3 Brides for Seven Brothers ». (NEXIS)

Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP). 8 juillet 1997. (DP/FPA/CP/196) « United Nations Population Fund Proposed Projects and Programmes ».

The Gazette [Montréal]. 20 mars 1999. Gwynne Dyer. « Battle Against Overpopulation is Being Won ». (NEXIS)

Globe and Mail [Toronto]. 11 mai 1999. « Deportee's Treatment Studied ».

Grimheden, Jonas, agent chargé de programmes, Raoul Wallenberg Institute. 29 mars 1999. Entretien téléphonique.

Gu Baochang, associé supérieur des programmes, The Population Council. 22 avril 1999. Correspondance.

_____. 14 avril 1999. Entretien téléphonique.

_____. Décembre 1998. « Toward a Quality of Care Approach—Reorientation of the Family Planning Program in China ».

Gu Baochang, Xie Zhenming et Karen Hardee. Mars 1998. *The Effect of Family Planning on Women's Lives: The Case of the People's Republic of China.*

Hardee, Karen, directrice des recherches, The Futures Group International. 31 mars 1999. Correspondance.

Hong Kong Standard. 16 mars 1999. « New Edge Applied to the One-Child Policy ». [Internet] <www.hkstandard.com/> [Date de consultation : 16 mars 1999]

Human Rights in China (HRIC). Décembre 1998. *Report on Implementation of CEDAW.* [Internet] <www.hrichina.org/reports/cedaw.html> [Date de consultation : 10 mars 1999]

Inside China Today. S.d. « The Peasant Pillar of China ». [Internet] <www.insidechina.com/china/special/farming.html> [Date de consultation : 14 avr. 1999]

International Family Planning Perspectives. Janvier 1999. Vol. 25, Supplément. Stanley Henshaw et al. « The Incidence of Abortion Worldwide ». [Internet] <www.agi-usa.org/pubs/journals/25s3099.html> [Date de consultation : 23 mars 1999]

Inter Press Service (IPS). 9 avril 1998. Antoaneta Bezlova. « Population-China: Changes in One-Child Policy Emerging ». [Internet] <www.oneworld.org/ips2/apr98/06_19_005.html> [Date de consultation : 8 mars 1999]

JOICFP News. Février 1999. « Expanded Project with Self-Reliance in China ».

_____. Janvier 1999. « Visitors Learn Japan's Experiences ».

_____. Octobre 1998. « Japanese Study Team Sees Chinese Grass Roots ».

_____. Juillet 1998. « Fulfilling RH China IP Expands ».

_____. Avril 1998a. « Embracing RH in China ».

_____. Avril 1998b. « Population Remains Top Priority for China ».

The Lancet [Londres/New York]. 13 février 1999. « Beijing: China Attempts to Soften its One-Child Policy ». [Internet] <www.thelancet.com/newlancet...s/vol353no9152/body.news_d567.html> [Date de consultation : 17 mars 1999]

_____. 6 juin 1998. E. Scott Sills et al. « Gynaecology, Forced Sterilisation, and Asylum in the U.S.A ». [Internet] <www.thelancet.com/newlancet...ol351no9117/body.news_hhr1729.html> [Date de consultation : 17 mars 1999]

The Laogai Research Foundation (Laogai). S. d. [Internet] <www.christusrex.org/www1/sdc/laogai.htm> [Date de consultation : 17 mai 1999]

Liaowang [Pékin, en chinois]. 11 janvier 1999. « Interview with Family Planning Minister ». (FBIS-CHI-99-033 2 févr. 1999/WNC)

Libération [Paris]. 19 janvier 1999. Anne Loussouarn. « La Chine de plus en plus mâle ». (NEXIS)

Ming Pao [Hong Kong, en chinois]. 20 janvier 1999. Several Officials Reportedly Transfer to Guangdong ». (FBIS-CHI-99-020 20 janv. 1999/WNC)

_____. 10 décembre 1998. « Guangdong Villagers Clash With Family Planning Cadres ». (FBIS-CHI-98-363 29 déc. 1999/WNC)

Le Monde [Paris]. 7 novembre 1998. Francis Deron. « La Chine humanise sa politique démographique ». (NEXIS)

The New Australian. 19 juillet 1998. Peter Zhang. « The Failure of Beijing's One Child Policy ». [Internet] <www.newsaus.com.au/asia10.html> [Date de consultation : 8 mars 1999]

The New York Times. 1er novembre 1998. Elisabeth Rosenthal. « For One-Child Policy, China Rethinks Iron Hand ».

New Scientist [Londres]. 24 octobre 1998. Andy Coughlan. « Perfect People's Republic». [Internet] <www.newscientist.com/ns/981024/nchina.htm> [Date de consultation : *14 avr. 1999]*

Population et Société [Paris]. Juillet-août 1998. N° 337. Isabelle Attané. « En Chine, une transition sous la contrainte ». [Internet] <www.ined.fr/publicat/pop_et_soc/pes337/PES3373.html> [Date de consultation : 3 mars 1998]

_____. Janvier 1998. N° 331. Yves Blayo. « Persistance des problèmes démographiques en Chine ». [Internet] <www.ined.fr/publicat/pop_et_soc/pes331/PES3312.htm> [Date de consultation : 3 mars 1998]

Population News. 1er février 1999. Vol. 3, n° 2. Brian Carnell. « China Reportedly Has 20 Per Cent More Men Than Women ». [Internet] <www.overpopulation.com/popu..._news/1999/popnews_02_01_1999.html> [Date de consultation : 1 avr. 1999]

_____. 9 novembre 1998. Vol. 2, n° 15. Brian Carnell. « China's Population Policies Come under Fire ». [Internet] <www.overpopulation.com/population_news/1998/popnews_11_09_1998.html> [Date de consultation : 1 avr. 1999]

Renkou Yu Jingji [Pékin, en chinois]. 25 juillet 1998. Tan Keijian. « Population, Family Planning Stats Viewed ». (FBIS-TEN-98-261 18 sept. 1998/WNC)

Renmin Ribao [Pékin, en chinois]. 28 octobre 1998. « Family Planning Commission Steps up Propaganda ». (FBIS-CHI-98-309 5 nov. 1998/WNC)

_____. 25 janvier 1998. He Tiangu et al. « Challenges Facing Urban Population Control ». (FBIS-CHI-98-112 22 avr. 1998/WNC)

Saunders, Kate, analyste supérieure des nouvelles, Tibet Information Network 13 avr. 1999. Entretien téléphonique.

South China Morning Post [Hong Kong]. 1er avril 1999. Jasper Becker. « A New Balance Born out of Moderation ». (NEXIS)

_____. 19 novembre 1998. Ray Heath. « China Rises to Old Challenge ». (NEXIS)

_____. 10 novembre 1998. Matthew Miller. « Migration Feeds Unemployment Fears as Flood-Hit Provinces See Exodus ». (NEXIS)

_____. 6 novembre 1998. « Amendment Eases Adoption ». (NEXIS)

_____. 3 novembre 1998. « Planning Families ». (NEXIS)

_____. 21 mars 1998. « Planning Families ». (NEXIS)

Tibet Information Network (TIN), Londres. 15 avril 1999. Discours fait à un séminaire sur les droits de la personne à Dharamsala, en Inde. « Birth Control and Population Transfer in Tibet ».

Woodman, Sophia, directrice des recherches, Human Rights in China, Hong Kong. 23 avril 1999. Correspondance.

_____. 13 avril 1999. Entretien téléphonique.

Xinhua [Pékin, en anglais]. 2 février 1999. « Tibetan Women's Social Status Outlined ». (FBIS-CHI-99-032 1er févr. 1999/WNC)

_____. 4 janvier 1999. « Guangdong Strengthens Control Over 'Floating Population.' » (FBIS-CHI-99-004 5 janv. 1999/WNC)

_____. 5 décembre 1998. « Shandong Bans Use of Ultrasound to Learn Sex of Fetus ». (FBIS-CHI-98-339 5 déc. 1998/WNC)

_____. 13 novembre 1998. « Ministry Official on Women, Children Abductions ». (FBIS-CHI-98-317 13 nov. 1998/WNC)

_____. 6 novembre 1998. « Minister Outlines Population Growth Challenges ». (FBIS-CHI-98-310 6 nov. 1998/WNC)

_____. 3 novembre 1998. « PRC Anticipates Yet Another Baby Boom ». (FBIS-TEN-98-307 3 nov. 1998/WNC)

_____. 29 octobre 1998. Ding Yi et Xiao Yang. « Official Explains Government Family Planning Policy ». (FBIS-CHI-98-306 2 nov. 1998/WNC)

_____. 8 octobre 1998. « Rural Chinese Women Accept Contraception ». (NEXIS)

_____. 22 septembre 1998. Rules on Family Planning for Transient Population Revised ». (FBIS-CHI-98-265 22 sept. 1998/WNC)

_____. 12 juillet 1998. « Report on Contraception Released ». (FBIS-CHI-98-193 12 juill. 1998/WNC)

_____. 16 mars 1998. « Commission: Population Expected to Peak Mid-21st Century ». (FBIS-CHI-98-075 16 mars 1998/WNC)

_____. 23 février 1998. Peng Peiyun: « "Strict Family Planning Policy" to Continue ». (FBIS-CHI-98-054 23 févr. 1998/WNC)

Xinhua Domestic Service [Pékin, en chinois]. 29 octobre 1998. Wang Leiming. « NPC Discusses Adoption, Family Planning ». (FBIS-CHI-98-303 30 oct. 1998/WNC)

Xinjiang Ribao [Urumqi, en chinois]. 13 juillet 1998. Wang Ju. "The Region Brooks No Optimism in the Population Situation." (FBIS-CHI-98-218 6 août 1998/WNC)

Yunnan Ribao [Kunming, en chinois]. 11 juillet 1998. « Yunnan Procedures on Medical Check Prior to Marriage ». (FBIS-CHI-98-216 4 août 1998/WNC)

Zhang Yuqin, sous-ministre, Commission d'État de la planification familiale (CEPF), Chine. 9 février 1999. Discours fait au forum de La Haye.

Zhongguo Renkou Bao [Pékin, en chinois]. 19 juillet 1998. « Article Discusses China's "Population Quality" ». (FBIS-TEN-98-241 29 août 1998/WNC)

Zhongguo Shuiwu Bao [Pékin, en chinois]. 27 novembre 1998. « Peasants to Boycott Excessive Charges ». (FBIS-CHI-99-003 3 janv. 1999/WNC)

Zhongguo Tongxun She (China News Daily) [Hong Kong, en chinois]. 19 janvier 1999 « PRC Family Planning Minister on Population Control ». (FBIS-CHI-99-020 20 janv. 1999/WNC)

Zhongguo Xinwen She [Pékin, en chinois]. 28 septembre 1998. Liu Yusheng. « Success in Controlling Population Growth ». (FBIS-CHI-98-279 6 oct. 1998/WNC)

NOTES EN FIN DE PAGES:

1. Selon Gu Baochang du Population Council, la différence entre la croissance démographique annuelle des Hans (groupe majoritaire) et celle des minorités ethniques du pays tient non seulement aux taux de fécondité et de mortalité différents, mais aussi aux mariages interethniques ou le couple s'assimile à la minorité afin de jouir de certains avantages — comme une politique moins sévère en matière de planification familiale — accordés aux minorités (21 avr. 1999).

2. Gu Baochang a souligné qu'il faut faire la distinction entre le nombre inégal de garçons et de filles au moment de la naissance et le manque de femmes au moment du mariage (22 avr. 1999). Le dernier phénomène ne tient pas à un déséquilbre entre le nombre de garçons et de filles à l'époque où ces gens sont nés — car le rapport entre le nombre de garçons et le nombre de filles était normal il y a 20 ans et plus — mais plutôt à une baisse du taux de fécondité au cours des dernières décennies, c'est-à-dire les familles ont moins d'enfants (*ibid.*). Or, selon Gu Baochang, les hommes appartenant aux générations plus nombreuses et plus âgées ont tendance à chercher des épouses plus jeunes dans les générations qui sont relativement moins nombreuses. Ce phénomène, qu'on a également observé aux États-Unis et au Canada dans les années 1970, est connu par les démographes sous le nom de [traduction] « pression nuptiale » (*ibid.*).

3. Au taux de 0,182991 $CAN par yuan, ou 5,46476 yuans par $CAN.

4. Les auteurs de l'étude se sont entretenus avec près de 2 000 femmes et plus de 500 hommes dans quatre comtés de les provinces de Jiangsu du sud et d'Anhui du nord (Gu et al. mars 1998). Ces entretiens ont eu lieu en la présence de fonctionnaires. Une des auteurs du rapport a indiqué que cela a pu influencer certaines réponses, mais qu'elle croyait que l'information était [traduction] « aussi équilibrée que possible dans le contexte chinois » (Hardee 31 mars 1999).

5. La Laogai Research Foundation rassemble et diffuse de l'information sur les violations des droits de la personne en Chine, touchant particulièrement aux violations qui ont lieu à Laogai (camps de travail forcé) (Laogai s.d.).

Tous droits réservés Commission de l'immigration et du statut de réfugié 1999.
Dernière mise à jour 1999-10-26

Canada